

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Accompagner les jeunes en errance : enjeux et perspectives de l'articulation de l'action sociale

Analyse d'une zone d'implantation : Tournai

Auteur : Antoine Plateau
Promoteur : Martin Wagener
Lectrices : Josepha Moriau, Céline Willemyns
Année académique 2022-2023
Master à horaire décalé en Politiques Économiques et sociales
Finalité : Analyse et évaluation des politiques

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Accompagner les jeunes en errance : enjeux et perspectives de l'articulation de l'action sociale

Analyse d'une zone d'implantation : Tournai

Auteur : Antoine Plateau
Promoteur : Martin Wagener
Lectrices : Josepha Moriau, Céline Willemyns
Année académique 2022-2023
Master à horaire décalé en Politiques Économiques et sociales
Finalité : Analyse et évaluation des politiques

"La jeunesse n'est qu'un mot disait Bourdieu, qui savait que ce mot ne définit qu'une classe d'âge en faisant taire les différences. En particulier en matière de classe sociale, mais aussi d'inégalités liées au genre, à la citoyenneté administrative, aux convictions religieuses, etc. Et c'est pareil pour la jeunesse des rues. Elle n'est pas une et indivisible. Elle est multiple. Cette diversité des profils, cette énorme variété d'histoires qui ont conduit ces jeunes à perdre pied ou à choisir délibérément de vivre à la marge, c'est aussi toute la complexité de la mise en place de réponses qui puissent coller à leurs attentes, leurs besoins. La spécialisation excessive des services d'aide aux jeunes et la standardisation arbitraire des normes administratives confirment sans cesse leur exclusion et leur installation dans le sans-abrisme et la précarité permanents."

Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant

Table des matières

1. INTRODUCTION : POINT DE DÉPART DE LA RECHERCHE	8
2. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL.....	10
3. ZONE D'IMPLANTATION TOURNAI, LE GRAND TOURNAI.....	11
4. CADRE THÉORIQUE	14
4.1 REVUE DE LITTÉRATURE : LES JEUNES EN ERRANCE	15
4.1.1 Les représentations sociales ? Des jeunes baroudeurs ?	15
4.1.2 La rupture de la majorité +- 18 ?.....	17
4.1.3 L'errance au regard du logement.....	17
4.1.4 L'errance dans la migration.....	19
4.2 REVUE DE LITTÉRATURE : TYPOLOGIE DE LA DÉSAFFILIATION, DISQUALIFICATION	20
4.2.1 Robert Castel : La désaffiliation	20
4.2.2 Serge Paugam : La disqualification	24
4.3 REVUE DE LITTÉRATURE : DE L'ARTICULATION DES POLITIQUES SOCIALES.....	27
4.3.1 L'analyse de l'action publique	27
4.3.2 Penser l'articulation d'une politique publique comme une organisation ?	29
4.3.3 Un regard porté en termes de problème public.....	30
5. ARTICULATION DE LA POLITIQUE SOCIALE À TOURNAI.....	31
5.1 CONSEIL DE PRÉVENTION.....	32
5.2 LES SERVICES PRIVÉS ET PUBLICS AGRÉÉS DE L'AIDE À LA JEUNESSE	34
5.3 L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ADULTES	34
5.3.1 Le Relais Social Urbain de Tournai (RSUT).....	34
5.3.2 Le Centre Public d'Action Sociale	35
5.3.3 L'abri de nuit : Auxilis.....	36
5.3.4 L'abri de jour : Braséro	36
5.3.5 Accueil de jour des trans-migrants : Dispositif Répit	37
5.3.6 Les maisons d'accueil.....	37
5.3.7 Des services de santé.....	37
5.3.8 Des services de santé mentale	38
5.3.9 Un accompagnement spécifique au regard de la consommation de drogues	38
5.3.10 La Brigade de Soupe populaire	38
5.3.11 Des initiatives citoyennes :	38
5.3.12 D'autres acteurs institutionnels.....	38
5.4 AU NIVEAU POLITIQUE	39
5.4.1 Au niveau communautaire et régional.....	39
La région wallonne	39
La Fédération Wallonie – Bruxelles.....	40
5.4.2 A l'échelon local.....	40
6. ANALYSE QUANTITATIVE : LE DÉNOMBREMENT DU SANS-ABRISME ET D'ABSENCE DE CHEZ SOI.....	41
7. REGARDS CROISÉS : CE QUE DISENT LES PROFESSIONNELS	44
7.1 SUR LES PUBLICS : QUI SONT LES JEUNES EN ERRANCE ?	44
7.1.1 Des profils forts différents aux caractéristiques communes.....	44
7.1.2 Des profils issus de l'aide à la jeunesse.....	44
7.1.3 Certains profils présentant un handicap	46
7.1.4 Des publics sans droits ? (car Français, en exil)	47
7.1.5 Un public mouvant, peu visible ?	49
7.1.6 Des jeunes en chemin vers une errance de longue durée ?	50
7.1.7 Des jeunes en demande ou en non demande ?	51
7.1.8 La question de la conso, de la petite conso ?	52

7.1.9 Une errance marquée sur le plan de la santé mentale ?	54
7.1.10 Et l'errance au regard du logement ?	54
7.2 DES JEUNES DÉSAFFILIÉS, DISQUALIFIÉS ?	56
7.2.1 AU REGARD DU CADRE DE ROBERT CASTEL.....	56
7.2.2 AU REGARD DU CADRE DE PAUGAM.....	59
7.3 SUR L'ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS	61
7.3.1 Penser l'articulation par le prisme du Pentagone de l'action publique	61
7.3.1.1 Les acteurs	61
7.3.1.2 Les représentations	64
7.3.1.3 Les institutions.....	67
7.3.1.4 Le processus	68
7.3.1.5 Les résultats	69
7.3.2 Compléments d'analyse avec le cadre théorique de Blumer.....	69
8. FOCUS SUR DES PROJETS INSPIRANTS.....	72
MACADAM.....	72
ABAKA.....	72
POINT JAUNE ET SOS JEUNES-QUARTIERS LIBRE	73
TAPAJ	73
8. RECOMMANDATIONS :	74
9. CONCLUSION	76
9. BIBLIOGRAPHIE	78
10. ANNEXES	82
ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	82
ANNEXE 2 : ILLUSTRATION AFFICHE PLAN GRANDE CHALEUR	83

1. Introduction : Point de départ de la recherche

Je travaille actuellement dans une maison de jeunes de la région de Tournai, en tant qu'animateur socioculturel, avec une formation d'éducateur spécialisé. Ce métier me permet d'accompagner les jeunes dans le développement d'une citoyenneté active, et responsable. Il nous aide également, les jeunes et moi, à mieux appréhender les réalités de notre société, à observer et critiquer le monde qui nous entoure. Cette expérience professionnelle m'amène naturellement à orienter mes recherches sur une thématique « jeunesse ».

Le fait de questionner le monde nous (les jeunes et moi) a invités à interroger la place des jeunes dans la société et ce qui facilite leur transition dans un monde d'adultes. De par ces questions, j'ai voulu comprendre ce qui fait et défait les liens, ce qui permet ou non aux jeunes l'inclusion dans notre société. Au regard de notre société et de ce qu'elle construit, nous observons une partie des jeunes qui éprouve des difficultés à s'insérer, ne trouve pas sa place et en souffre.

J'ai donc voulu orienter mes recherches vers un domaine que je connais moins mais qui m'intéresse beaucoup. Il s'agit de la question des **jeunes en errance**. C'est pour moi un choix de recherche complémentaire à mon univers professionnel : les jeunes. A travers mes premières recherches, j'ai pu remarquer que le sujet n'était pas nouveau. Bon nombre d'auteurs se sont intéressés à la question, tant en Belgique qu'en France. Il me paraît tout de même important de pouvoir faire un focus sur une zone d'implantation et ses spécificités : la ville de Tournai. Via l'étude du phénomène des jeunes en errance, cette recherche a pour but de comprendre une politique sociale locale à destination des publics en marge.

Mon questionnement de départ s'articule autour d'un phénomène social : les jeunes en errance. A travers ce processus de mémoire en politiques économiques et sociales, j'ai souhaité comprendre ce qui fait l'errance des jeunes, les mécanismes sous-jacents, les contextes qui facilitent l'errance et le vécu de ces jeunes, et aussi la réponse apportée par l'action sociale aux jeunes du territoire de Tournai.

Les dispositifs d'accompagnement pour les publics jeunes sont nombreux. Ils existent à tous niveaux de pouvoir (communal, communautaire, fédéral et européen) et dans de nombreux domaines (enseignement, emploi, santé, logement...). Et pourtant, nous n'avons pas encore trouvé la formule magique.

Au-delà de certains préjugés et stéréotypes récurrents vis-à-vis des jeunes, être jeune en 2022 me semble bien différent des temps qu'ont connus nos aînés. Les multiples crises que nous traversons (sanitaire, du logement, économique, migratoire) ont exacerbé les difficultés que rencontrent nos jeunes à s'insérer dans notre société, à devenir des acteurs à part entière.

Pour affiner le questionnement, le champ de recherche se construit sous plusieurs formes ;

- **Comment s'articule l'action sociale pour accompagner les jeunes en errance à Tournai ?**
- **Quelle est l'articulation entre les différents acteurs associatifs et politiques dans l'accompagnement des jeunes en errance ?**

Nous retrouverons ce fil conducteur dans l'ensemble de la recherche menée sur Tournai.

2. Méthodologie de travail

Au départ de ce processus de recherche, la méthode de travail se veut inductive. Il s'agit pour moi de comprendre le terrain et le phénomène des jeunes en errance. Cette approche a évolué au fur et à mesure des entretiens semi-directifs réalisés auprès des acteurs de terrain. La recherche sur le sujet s'inscrit dans une démarche sociologique qui s'intéresse aux expériences subjectives selon Dubet et Martucelli¹, dans un processus de recherche itératif. Il s'agit d'un ensemble d'aller-retours entre la théorie et la pratique, entre le terrain et la littérature sur le sujet. Mon expérience professionnelle, en tant que travailleur au sein de la MJ Port'ouverte, a également nourri la réflexion de cette recherche. Inscrits dans le tissu associatif tournaisien, les différents questionnements liés au territoire tournaisien et à l'action à destination des publics jeunes s'insèrent dans une continuité professionnelle.

Au niveau qualitatif, en complément aux entretiens semi-directifs menés auprès d'une sélection d'acteurs associatifs publics et privés et d'acteurs politiques (11 entretiens), je me suis imprégné de l'action sociale à destination des publics jeunes en errance en participant au groupe de travail « Jeunes et parents en errance », coordonné par le relais social urbain de Tournai (RSUT). Ma participation à ce groupe de travail relève d'une double casquette : l'animateur socioculturel en maison de jeunes et le chercheur en sciences sociales.

Au niveau quantitatif, les données statistiques sur le phénomène des jeunes en errance à Tournai compléteront l'approche qualitative. Cette articulation théorie et pratique, quantitative et qualitative nous aidera à mieux comprendre les dynamiques entre l'ensemble des acteurs publics et privés ainsi que politiques.

Cette recherche a démarré en janvier 2022 et s'est clôturée en juin 2023.

¹ Dubet François, Martucelli Danilo, *Dans quelle société vivons-nous? de, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 322 p.*

3. Zone d'implantation Tournai, le grand Tournai

La zone d'implantation choisie pour cette démarche de recherche est la ville de Tournai. Tournai est une ville de Wallonie Picarde, située près de la frontière française, de 68 795 habitants². Il s'agit d'une ville au caractère historique, frontalière, étudiante au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux de la Wallonie Picarde et de la région transfrontalière de l'Eurométropole.

La commune de Tournai est la commune la plus étendue de Belgique et comprend pas moins de 29 villages. Celle-ci est à la croisée de nombreuses communes voisines ; au niveau scolaire, au niveau économique et social. Le centre urbain de Tournai attire beaucoup de personnes et de jeunes en errance. Nous développerons les données quantitatives dans la partie 6 de ce travail.

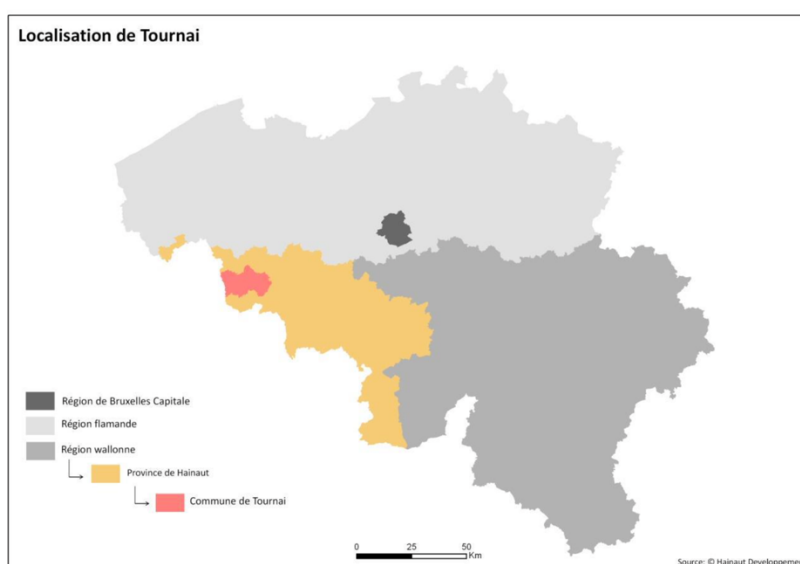


Figure 1 : Fiche Tournai - Analyse Hainaut développement

Tournai : Un pôle régional et structurant

En 2017, la Ville de Tournai peut être définie comme un « Pôle régional et structurant » situé sur ce qu'il est communément courant d'appeler la « dorsale wallonne »³. La ville de Tournai comporte quelques caractéristiques :

² <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Tournai.pdf>

³ BELFIUS, « Étude Typologie des communes 2018 - Belfius », Belfius Election 2018, mars 2018, <https://research.belfius.be/fr/typologie-des-communes/>.

- une **précarité élevée** en tant que commune rurale frontalière :
 - Ramenée à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) à Tournai s'élevait en 2020 à 5,8 %. Comparativement, elle est de 5,2 % en Hainaut, 4,5 % en Wallonie et 3,0 % en Belgique⁴ ;
 - Ramené au 65 ans et plus, la part des bénéficiaires de la GRAPA montre un taux plus élevé à Tournai que dans les communes avoisinantes du Hainaut (entre 7,1 et 9,0 %).

- Une **urbanisation importante** en comparaison avec des ensembles plus ruraux au sud du sillon Sambre-Meuse⁵ mais avec une problématique du logement qui se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens érigés pour 55,9 % avant 1946, un pourcentage identique à celui du Hainaut mais supérieur à celui de la Wallonie. En outre, en 2020, le prix de vente médian des maisons 2 ou 3 façades à Tournai (€ 160.000) est plus élevé que celui du Hainaut et est également légèrement supérieur à celui de la Wallonie. Les prix des maisons 4 façades (€ 260.000) sont supérieurs aux prix wallons. Les appartements (€ 150.000) sont en moyenne plus chers qu'en Hainaut et qu'en Wallonie ;

- Une **démographique vieillissante** mais aussi **en berne** : **21,0 %** de la **population** tournaïsiennne est âgée de **65 ans et plus** (Les 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à Tournai qu'en Hainaut et en Wallonie) et sur 10 ans, la population a connu une **évolution négative** (– 645 habitants). Cette **décroissance** – 0,9 %) est à opposer aux croissances du Hainaut (2,2 %), de la Wallonie (3,5 %), de la Flandre (5,5 %) et de la Belgique (5,2 %) ;

- Une commune aux **équipements** (emplois, écoles, accès aux soins ...) des plus **attractives** :
 - Tournai est bien desservie en structures hospitalières (réseau CHWAPI) et il existe un médecin généraliste pour 471 habitants, ce qui est plus favorable que la situation en Hainaut et en Belgique ;

⁴ Remisz, « Fiche communale - Tournai ». NDLR : **Toutes les données chiffrées** de cette rubrique « 1.4.1-Tournai : Pôle régional et structurant » proviennent de la **même source** sauf mention complémentaire.

⁵ BELFIUS, « Typologie socio-économique des communes - 2017. Wallonie & Bruxelles » (Belfius Research, mars 2018).

- Tournai compte pourtant 70 implantations scolaires sur son territoire dont 4 établissements supérieurs.
- Une commune présentant une **concentration d'activités économiques privées**. En décembre 2019, la commune compte 2.320 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 8,1 % des établissements du Hainaut.

4. Cadre théorique

Comment s'articule l'action sociale pour accompagner les jeunes en errance à Tournai ?

Au départ de cette question, il convient de mobiliser le regard théorique adéquat. Je présente tout d'abord une description de la typologie « jeunes en errance » telle que pensée dans nos sociétés contemporaines. La deuxième partie est consacrée aux apports de Robert Castel⁶ et de Serge Paugam⁷ sur la question de l'exclusion avec deux concepts couramment utilisés : la désaffiliation et la disqualification. Enfin, la troisième partie du cadre théorique est consacrée à l'articulation des politiques sociales, ce qui constitue un problème social et ce qui organise la réponse collective apportée à un phénomène social : l'errance des jeunes.

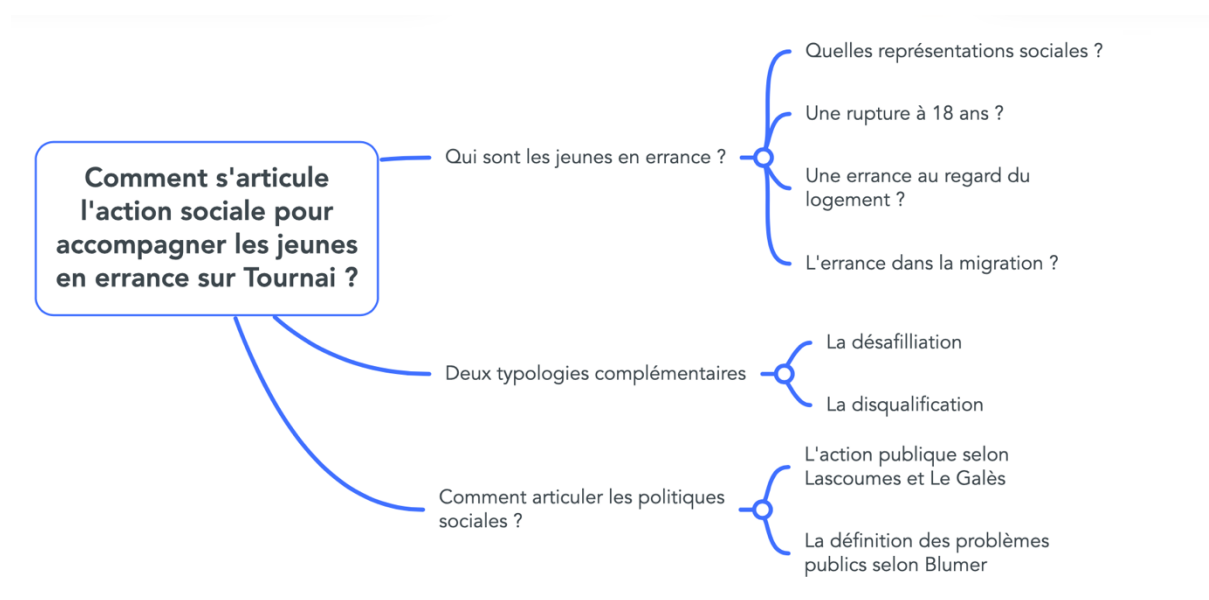


Figure 2 : Illustration du cadre théorique

⁶ Carnet n°8 - Février 2012 - Conférence de Robert Castel : La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ?

⁷ Paugam, S. (2009). Présentation. Dans : , S. Paugam, *La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté* (pp. 15-45). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

4.1 Revue de littérature : Les jeunes en errance

Qui sont les jeunes en errance ?

L'errance des jeunes apparaît comme un processus dans la vie des jeunes, une étape dans leur trajectoire. Un processus fait de mécanismes et de comportements qu'il convient d'identifier si l'on souhaite accompagner les jeunes dans leur chemin, un chemin subi ou choisi.

Le processus d'errance s'inscrit dans la durée, une durée propre à chaque jeune. Les professionnels intervenant dans la trajectoire des jeunes sont une étape de ce chemin. Tantôt sur l'axe du logement, tantôt sur l'aide de première ligne. Les aidants participent à l'amélioration des conditions de vie de ces personnes en souffrance, parfois des années durant. Des jeunes migrants ou en transit, des jeunes baroudeurs vivant d'une ville à l'autre, des jeunes socialement exclus, on observe une multitude de trajectoires différentes, faites de différences et de similitudes, au combien complexes pour les professionnels qui les accompagnent. La littérature sur le sujet se développe depuis les années 90. Nous nous attarderons dans cette partie sur une revue de littérature approfondie sur 4 axes :

- Qui sont-ils ?
- Comment la majorité influence le risque d'errance ?
- Une errance marquée par le manque de logement à soi ?
- Les trajectoires migratoires et leur singularité

4.1.1 Les représentations sociales ? Des jeunes baroudeurs ?

François Chobeaux questionne les représentations sociales des jeunes en errance⁸. Dans « Jeunes en errance et accompagnement social », il revient tout d'abord sur ceux que l'on considère comme le « bon » sdf, celui qui ne fait pas de vagues. A contrario, d'autres sont alcoolisés, sales, ne feraient rien pour « s'en sortir ». Concernant les normes professionnelles de l'accompagnement social, il convient que celui-ci se déroule dans une certaine durée, s'appuyant sur une demande de la personne, et aboutisse à un projet. François Chobeaux souligne une cohérence dans l'accompagnement social des jeunes errants, sans pour autant que

⁸ Chobeaux F. (2011) Jeunes en errance et accompagnement social , *Journal des anthropologues* , Hors-série, p. 115 - 128

les travailleurs sociaux des différentes villes de ces errants ne communiquent entre eux. Cet accompagnement spécifique, éclaté, bouscule les codes de l'accompagnement social classique. Ce n'est plus le travailleur social qui porte l'action, mais bien le bénéficiaire qui dirige. Ces jeunes errants ne formulent pas de demandes. La demande intervient après un long processus qui permet à la relation de se construire. Et la demande formulée ne correspond pas toujours au schéma classique que les normes sociales véhiculent.

« Accompagner, est-ce reconduire dans les normes, ou aider à tracer son chemin ? »

L'auteur revient et critique la trilogie habiter-travailler-faire famille, les normes sociales influant l'accompagnement. Habiter un logement, travailler, faire famille sont des impératifs que la société impose, consciemment ou non, aux membres qui la composent.

Cette marginalité est peu tolérée par notre société et les responsables politiques qui la dirigent. La société, les professionnels de l'accompagnement ne sont pas prêts à accepter que ces jeunes errants prennent des chemins différents. « Il arrive en effet que les normes idéologiques de la bonne insertion soient véhiculées et mises en œuvre par ceux-là mêmes qui travaillent sur l'exclusion.⁹ » Quel regard porte-t-on sur les bobos habitant des habitats groupés (pourtant à l'avant-garde de l'innovation sociale)? Est-ce juste leurs statuts qui les différencient des jeunes errants ?

L'auteur conclut par deux questions. Les travailleurs sociaux doivent-ils absolument ré-intégrer les jeunes errants, où peuvent-ils accompagner les jeunes dans leur parcours ? Voulons-nous d'une société unique, où tous se ressemblent ? Y-a-t-il un possible entre le système norme-marge et un éclatement en société des individus ?

« Les jeunes en errance sont alors un formidable interpellateur des idéologies sociales contemporaines. »

⁹ , F.chobeaux (2011), Jeunes en errance et accompagnement social Journal des anthropologues, page 124

4.1.2 La rupture de la majorité +- 18 ?

Le passage de l'adolescence à l'âge adulte marque une rupture pour bon nombre de jeunes¹⁰. Une multitude de témoignages de professionnels et de jeunes relève ce saut dans le vide. L'accompagnement social, qui accompagne les enfants jusqu'à la majorité, impose aux adultes d'être acteur de leur parcours. Cette transition est une dimension essentielle dans la construction des dispositifs d'accompagnement. Bon nombre de jeunes en errance se retrouvent « largués » quand l'accompagnement social dont ils bénéficiaient s'arrête brutalement. Le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse permet des prolongations d'accompagnement au-delà de la majorité, accompagnement difficile à mettre en place sur le terrain au regard du souhait des jeunes de s'affranchir de l'Institutionnel. Nous observons une partie de la population pour qui cette transition s'apparente plus à une rupture qu'à une transition. Pour Xavier Briké et Yolande Verbist, la majorité vient renforcer une errance déjà présente. Les parcours d'errance s'inscrivent dans une continuité d'errance, où les difficultés des individus s'en trouvent renforcées par le passage à la majorité. Ces composantes multiples relèvent de l'ordre de la santé (*les corps en galère*), du scolaire (*échecs scolaires, ruptures, dégradation de l'estime de soi*) et nécessite de faire de la *co-errance une cohérence* : c'est-à-dire que le réseau fasse institution, qu'il s'accorde pour correspondre au mieux aux attentes de ces jeunes qui ne croient plus aux professionnels.

4.1.3 L'errance au regard du logement

Les parcours d'errance sont multiples et propres à chaque individu. Au regard du logement, ils s'apparentent parfois à des allers retours entre la rue et l'institution, du logement chez des amis à un parcours d'autonomisation... Pour comprendre les dynamiques des trajectoires de jeunes, il convient de distinguer le sans-abrisme et l'absence de chez soi. La méthodologie *Ethos light*, développée et utilisée dans les recensements dans les trois régions en Belgique nous permet de distinguer différentes catégories de logement ou de sans-abrisme en fonction de plusieurs composantes¹¹ :

¹⁰ Verbist, Y. & Briké, X. (2013) La majorité, un passage redouté ? Synthèse d'une recherche réalisée en 2012 sur le territoire de Bruxelles, SOS-Jeunes – Quartier Libre & Abaka, dans : Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale (Ed.) Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2012, Commission communautaire commune : Bruxelles.

¹¹ HERMANS et al., Measuring Homelessness in Belgium – Final report, BELSPO Brain-BE, 2018.

- 1) Les personnes vivant dans l'espace public
- 2) Les personnes en hébergement d'urgence
- 3) Les personnes en foyer d'hébergement
- 4) Les personnes en institutions
- 5) Les personnes en logement non conventionnels
- 6) Les personnes vivant provisoirement chez des ami(e)s ou de la famille
- 7) Les personnes menacées d'expulsion¹²

En termes de pistes d'action dans l'accompagnement des jeunes errants, une démarche se développe et tend à se répandre en Belgique : la démarche *Housing First*.

Le projet *Housing First* a démarré en Belgique courant 2013¹³. Cette approche vise à accompagner les personnes sans-abri en prenant pour point d'appui le logement. Considérant le logement comme l'étape essentielle dans l'accompagnement des bénéficiaires, un réseau d'acteur se coordonne pour accompagner les personnes. Ce dispositif, que l'on peut qualifier de récent, vise l'insertion sociale (l'affiliation sociale) de personnes les plus vulnérables : les personnes qui ont un parcours de vie en rue et qui développent des problématiques de santé physique, mentale et/ou d'assuétudes. Ce type de dispositif a rencontré un réel enthousiasme en Belgique et est depuis renouvelé. Après le succès des phases test (2013 à 2016 à Anvers, Gand, Hasselt, Bruxelles, Molenbeek, Liège, Charleroi et Namur), de nombreuses villes ont rejoint la dynamique. Ce sont généralement les relais sociaux urbains qui pilotent ces initiatives, sur lesquelles nous reviendront plus loin avec le cas de Tournai.

¹² Catégorie ajoutée en comparaison à la typologie européenne Ethos : European Typology of Homeless and Housing exclusion

¹³ <http://www.housingfirstbelgium.be>

4.1.4 L'errance dans la migration

L'errance se caractérise également sur le plan spatial. Les parcours migratoires sont une autre forme de trajectoire d'errance où l'accompagnement social, que ce soit des mineurs ou des adultes, présente une série de freins supplémentaires. Pour Xavier Briké l'errance des jeunes en trajectoires d'exil questionne les « *processus sociopolitiques et sociaux qui mènent ces jeunes à la précarité et à la désaffiliation* »¹⁴.

L'auteur souligne dans son étude sur les trajectoires d'exil et d'errance des jeunes adultes une série de similitudes chez les jeunes en exil :

- Une difficulté pour les acteurs sociaux de trouver des solutions ;
- Des droits fondamentaux qui ne sont pas respectés ;
- Un entre-deux mondes culturel et symbolique lié à la confrontation culturelle, les difficultés d'intégration et les discriminations ;

Xavier Briké souligne également des processus psychologiques similaires aux jeunes en errance qui ne sont pas en exil ;

- Un passage à la majorité complexe et redouté ;
- La galère de la rue et le contact difficile avec des personnes en errance de longue durée ;
- Des conduites à risques

Pour Annie Birraux, l'errance se caractérise par une double signification : « *ne pas trouver son chemin dans l'espace terrestre et s'égarer dans son espace psychique sont des actions qui se télescopent dans le même concept* »¹⁵

¹⁴ Verbist, Y. & Briké, X. (2013) La majorité, un passage redouté ? Synthèse d'une recherche réalisée en 2012 sur le territoire de Bruxelles, SOS-Jeunes – Quartier Libre & Abaka, dans : Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale (Ed.) Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2012, Commission communautaire commune : Bruxelles.

¹⁵ Annie BIRRAUX, Notions d'errance, in Errances, Adolescence n° 23 1994, p.15.

4.2 Revue de littérature : Typologie de la désaffiliation, disqualification

Pour comprendre la manière dont évolue notre société, les sociologues ont cherché à comprendre les rapports sociaux et leur contexte. Nous retiendrons dans cette partie deux typologies distinctes et complémentaires des rapports sociaux : la *désaffiliation* et de la *disqualification*.

4.2.1 Robert Castel : La désaffiliation

Les différentes recherches sur le public mettent en avant une composante essentielle dans l'analyse, les liens sociaux. L'analyse faite par Robert Castel en termes d'axes d'insertion et d'intégration de la personne apporte un éclairage significatif sur les liens sociaux des marginaux. L'individu dispose-t-il d'un réseau sur lequel il peut (ou non) s'appuyer ? Comment apporter un cadre sécurisant pour des jeunes si éloignés du quotidien classique ?

Ainsi Robert Castel parle de désaffiliation, et non d'exclusion¹⁶. Dans une conférence axée sur le modèle de Castel, Jean Blairon souligne ceci :

« Plutôt que de raisonner en termes de catégorie et de sous-catégories souvent hasardeuses - et pire encore d'identité supposée -, il nous a semblé possible et pertinent d'analyser les analyses que ces jeunes ont construites avec nous en essayant d'identifier les mécanismes susceptibles de produire de telles situations à un moment donné de leur trajectoire. Le terme de mécanismes évoque des causes de structure ; les mécanismes renvoient à des faits sociaux, à la domination sociale inscrite dans les comportements et les situations¹⁷. »

¹⁶ Carnet n°8 - Février 2012 - Conférence de Robert Castel : La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ?

¹⁷ Compte rendu : Actes conférence "Quels outils pour accompagner les jeunes en errance" 25 octobre 2018

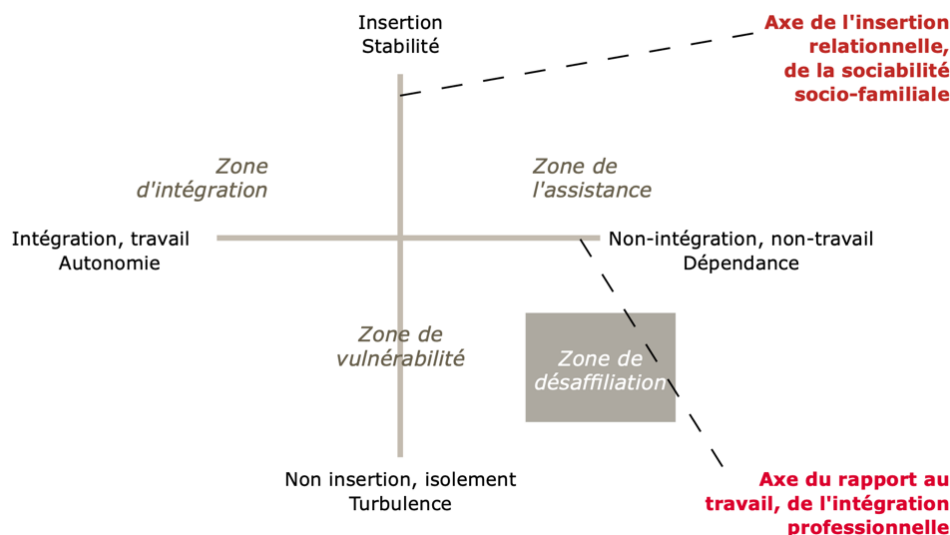


Figure 3 : Illustration du cadre théorique de Robert Castel : La désaffiliation

Nous pouvons observer deux éléments qui constituent l'affiliation ; le travail et la sociabilité. A contrario, la désaffiliation s'observe comme un effet ;

« la conjonction de deux vecteurs ; un axe d'intégration ou non par le travail ; un axe d'insertion ou non dans une sociabilité socio-familiale.¹⁸ »

La zone d'intégration : l'individu dispose d'un travail ainsi que d'un réseau social développé. Ces deux éléments sont stables et apportent une certaine sécurité à l'individu.

La zone de l'assistance : l'individu dispose d'un réseau social mais pas de travail. Celui-ci ne dispose pas d'une autonomie financière. Il n'est donc pas intégré à 100%.

La zone de vulnérabilité : La personne dispose ou non d'un travail. C'est au niveau de son réseau social que l'on observe des manquements. Celle-ci intègre la zone de désaffiliation, la forme la plus précaire en termes de liens et d'autonomie.

La zone de désaffiliation : L'individu ne dispose pas de travail et d'une structure socio-familiale proche. C'est la zone la plus instable et insécure pour les individus.

Le modèle proposé par Castel souligne l'importance du travail comme grand intégrateur, tout en soulevant l'importance du réseau social de la personne. Cela renvoie à ce concept d'errance si difficile à qualifier. Ajoutons également, comme souligné par Jean Blairon supra, l'idée de

¹⁸ Carnet n°8 - Février 2012 - Conférence de Robert Castel : La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ?

qualifier la désaffiliation comme un état dans la trajectoire des individus. Cette perspective amène à penser un moment dans le parcours évolutif des jeunes : il y a un avant et un après l'errance. Les parcours d'errance laissent des traces sur le plan psychologique des jeunes. Tantôt la cause, tantôt la conséquence dans les trajectoires d'errance, aborder l'aspect psychologique relève d'une difficulté tant les trajectoires sont multiples. Un des écueils soulevés par Jean Blairon est de ne pas tomber dans la facilité, « *bricoler des identités sauvages ou romantiques*¹⁹ ». Jean Blairon insiste sur l'idée de raisonner en termes de faits de structures et de mécanismes, plutôt qu'en termes de catégories (et/ sous catégories) et d'identité supposée. Reconnaître des mécanismes renvoie à des faits sociaux, à la domination sociale inscrite dans les comportements et les situations. Nous parlons de jeunes à un moment donné de leur trajectoire.

Sur l'axe des liens sociaux : L'errance sur le plan familial²⁰, sur la structure qui fait famille

La structure familiale classique ne l'est pas pour chacun. Nous parlons d'ailleurs souvent d'un public en lien avec l'Institutionnel ou l'accompagnement social depuis l'enfance. Les ruptures familiales (la séparation des parents, le deuil, le placement en famille d'accueil ou en institution) semblent revenir fréquemment dans les profils relevés par les professionnels, dans une conception généraliste des processus dits d'errance. Le manque de repères familiaux, dans une période de transition si sensible qu'est l'adolescence, revient sans cesse dans les récits de vie des jeunes²¹.

Sur l'axe du travail ; L'errance professionnelle : Du scolaire au travail

Les inégalités sociales se construisent tout petit. Les travaux sur l'influence de l'Ecole dans la trajectoire des individus ne datent pas d'hier. La question du déterminisme social, des choix (ou des non-choix) des individus n'est pas prête de faire l'unanimité. Au-delà de ces grands débats

¹⁹ Compte rendu : Actes conférence "Quels outils pour accompagner les jeunes en errance" 25 octobre 2018

²⁰ Dequiré, A. & Jovelin, E. (2007). Des jeunes dans la tourmente. Les jeunes sans domicile fixe à l'épreuve de la rue. *Pensée plurielle*, 14, 125-147.

²¹ De Muylder, B. & Wagener M. (2020) *L'errance racontée par les jeunes*. *Pauvreté*, Vol. 26, no.1, p. 1-36

de société, l'école constitue un environnement social important pour chacun, sanctionnant ou non la réussite de chacun, et favorisant l'intégration de tout un chacun dans notre société. Le passage de l'adolescence au monde adulte intègre ainsi les étudiants dans le monde professionnel, source de revenus et de liens sociaux. Dans nos sociétés contemporaines, le travail demeure toujours grand intégrateur. Selon Patricia Vendramin, les jeunes NEET'S ' sont soumis à une triple négation, ils n'ont plus de visibilité sociale²². Bien que la valeur travail subit dans nos sociétés contemporaines un recul, elle reste au centre de l'épanouissement de chacun, tant sur le plan économique que sur le plan social.

²² Vendramin, P. (2020). 8. Le travail, le grand intégrateur ?. Dans : Serge Paugam éd., *50 questions de sociologie* (pp. 93-101). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

4.2.2 Serge Paugam : La disqualification

Pour Paugam, « la disqualification sociale, c'est le discrédit de ceux dont on peut dire qu'ils ne participent pas à la vie sociale »²³. Celui-ci s'est intéressé **aux personnes reconnus comme pauvres par la société et comme ceux-ci perçoivent l'assistance reçue de la société**. Dans cette optique, Paugam a d'abord questionné le lien social ; comment se construisent les rapports entre individus dans notre société contemporaine.

« Liés à la famille pour leur protection, les individus le sont aussi pour leur reconnaissance, l'identité familiale étant alors le fondement de l'intégration sociale. Dans les sociétés modernes, les modèles institutionnels de la reconnaissance se sont individualisés, ils se fondent davantage sur des traits individuels que sur des traits collectifs. C'est moins le groupe en tant que tel qui fonde l'identité que la juxtaposition de groupes différents – ou de cercles sociaux – qui s'entrecroisent de façon unique en chaque individu. Il s'agit d'un processus historique qui place chaque individu dans une plus grande autonomie apparente par rapport aux groupes auxquels il est lié, mais qui l'oblige à se définir lui-même en fonction du regard d'autrui porté sur lui. »²⁴

L'approche de Paugam de l'exclusion s'intéresse davantage aux rapports entre bénéficiaires et travailleurs sociaux. Danièle Debordeaux vient souligner 5 marqueurs du schéma d'analyse de Paugam pour définir la disqualification²⁵ :

- L'assistanat renvoie à une condition inférieure de l'individu. Le statut d'assisté est un processus humiliant et dégradant.
- L'individu qui bénéficie de l'assistance est désigné publiquement comme appartenant à une catégorie peu honorable. Cela affecte l'identité de la celui-ci.

²³ Paugam, S. (2009). Présentation. Dans : , S. Paugam, *La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté* (pp. 15-45). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

²⁴ *Le lien social : entretien avec Serge Paugam — Sciences économiques et sociales.* (s. d.).

²⁵ Debordeaux, D. (1994). Désaffiliation, disqualification, désinsertion. *revue des politiques sociales et familiales*, 38(1), 93-100.

- Les travailleurs sociaux jouent un rôle dans la dégradation de l'identité des bénéficiaires. Dans la relation qu'ils entretiennent, une violence symbolique s'exerce sur les bénéficiaires.
- Les bénéficiaires ne subissent pas tous cette assignation. Ceux-ci bénéficient de *« marges de manœuvres leur permettant d'intérioriser, de refuser ou de négocier, par des rationalisations et des justifications, la définition sociale de leur statut²⁶. »*
- Il existe trois types de situation qui se caractérise par le degré de prise en charge des individus (elle-même en adéquation avec leurs difficultés) :
 - Les fragiles : bénéficiant d'aides ponctuelles, souvent liées au caractère précaire de leur emploi.
 - Les assistés : éprouvent plus de difficultés, disposent d'un suivi plus régulier de la part des travailleurs sociaux.
 - Les marginaux : ne font pas partie des deux premières catégories, ils se situent en marge des dispositifs classiques. Ils ne disposent ni de revenus liés à l'emploi ni de revenus liés à des transferts réguliers.
- L'importance de l'intervention sociale ne définit pas *« la dégradation statutaire »*.

Dans un entretien avec Anne Châteauneuf-Malclès²⁷, Serge Paugam développe la disqualification en ces mots :

« La disqualification sociale correspond à l'une des formes possibles de cette relation entre une population désignée comme pauvre en fonction de sa dépendance à l'égard des services sociaux et le reste de la société. Cinq éléments principaux permettent de définir cette relation :

1) Le fait même d'être assisté assigne les « pauvres » à une carrière spécifique, altère leur identité préalable et devient un stigmat marquant l'ensemble de leurs rapports avec autrui.

²⁶ Debordeaux, D. (1994). Désaffiliation, disqualification, désinsertion. *revue des politiques sociales et familiales*, 38(1), page 96

²⁷ *Le lien social : entretien avec Serge Paugam — Sciences économiques et sociales.* (s. d.). <http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136>

2) Si les pauvres, par le fait d'être assistés, ne peuvent avoir qu'un statut social dévalorisé qui les disqualifie, ils restent malgré tout pleinement membres de la société dont ils constituent pour ainsi dire la dernière strate ;

3) Si les pauvres sont stigmatisés, ils conservent des moyens de résistance au discrédit qui les accable ;

4) Le processus de disqualification sociale comporte plusieurs phases (fragilité, dépendance et rupture des liens sociaux) ;

5) Les trois conditions socio-historiques de l'amplification de ce processus sont : un niveau élevé de développement économique associé à une forte dégradation du marché de l'emploi ; une plus grande fragilité de la sociabilité familiale et des réseaux d'aide privée ; une politique sociale de lutte contre la pauvreté qui se fonde de plus en plus sur des mesures catégorielles proches de l'assistance. »

4.3 Revue de littérature : De l'articulation des politiques sociales

Comment définir une politique sociale dans nos sociétés en constante mutation ?

L'accompagnement des publics jeunes, et particulièrement des jeunes en errance nécessite une articulation efficace entre les différents services concernés. Nous développons dans cette partie les apports théoriques de Lascoumes et Le Galès dans la compréhension des politiques publiques ainsi que l'approche de Blumer sur l'émergence des problèmes publics.

4.3.1 L'analyse de l'action publique

De multiples définitions permettent de définir l'action publique. Certaines définitions mettent l'accent sur le caractère d'autorité de l'Etat dans la conception des politiques publiques. D'autres soulignent l'importance des interactions entre les différents acteurs et institutions. Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès reprennent l'idée de J. Dewey (1915) selon laquelle « *une politique publique n'est en général qu'une hypothèse de travail*²⁸ ». Toujours selon ces deux auteurs, les caractéristiques des travaux de politique publique sont caractérisés par ;

- Une observation précise des programmes et des bureaucraties en action,
- Une approche sectorielle,
- Une analyse des acteurs et des systèmes d'action,
- Une approche en termes de séquence chacune étant un espace d'action spécifique ayant son système d'acteurs, ses dynamiques, ses paradoxes,
- Une analyse des cadres cognitifs et normatifs, des cadres intellectuels, des énoncés,
- Une tension entre des travaux empiriques décrivant la dynamique des interactions, et la conceptualisation de modèles donnant la cohérence de l'action.

Le pentagone de l'action publique présenté par Lascoumes et Le Galès apporte un regard complémentaire au modèle historique d'analyse séquentielle de Jones (1970)²⁹. 5 variables sont à prendre en compte : les acteurs, les représentations, les institutions, le processus et les résultats.

²⁸ Lascoumes, P., & Galès, P. L. (2007). Sociologie de l'action publique. Dans HAL (*Le Centre pour la Communication Scientifique Directe*). French National Centre for Scientific Research. Page 14

²⁹ Lascoumes, P., & Galès, P. L. (2007). Sociologie de l'action publique. Dans HAL (*Le Centre pour la Communication Scientifique Directe*). French National Centre for Scientific Research.

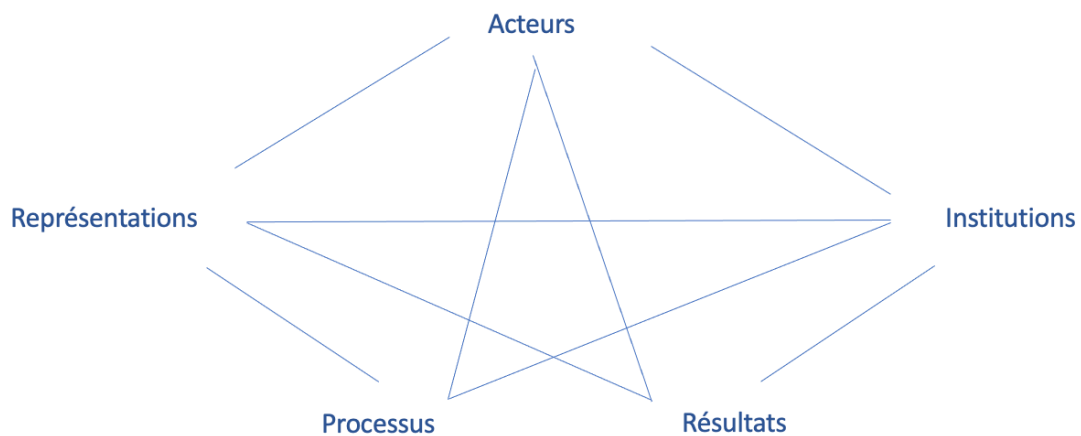


Figure 4 : : le pentagone de l'action publique selon P. Lescoumes, P. Le Galès

Les **acteurs** sont individuels ou collectifs. Ils élaborent des stratégies en fonction de leurs intérêts mais aussi de leurs ressources. Ils disposent pour cela d'une certaine autonomie. Les **représentations** réfèrent aux cadres cognitifs et normatifs donnant un sens aux actions. Elles conditionnent et reflètent les actions. Les représentations déterminent les enjeux, font sens en termes de valeurs et de symboles. Les **institutions** sont les normes, procédures, règles et routines qui orientent les interactions. Ces trois variables combinées déterminent le **processus**. Le processus correspond aux mobilisations des acteurs et leurs dynamiques d'échange et d'évolution. Les **résultats** sont les conséquences du processus. Les outputs sont des effets

produits sur les organisations et les comportements. Les outcomes sont les conséquences de l'action publique et les impacts sur le problème traité.

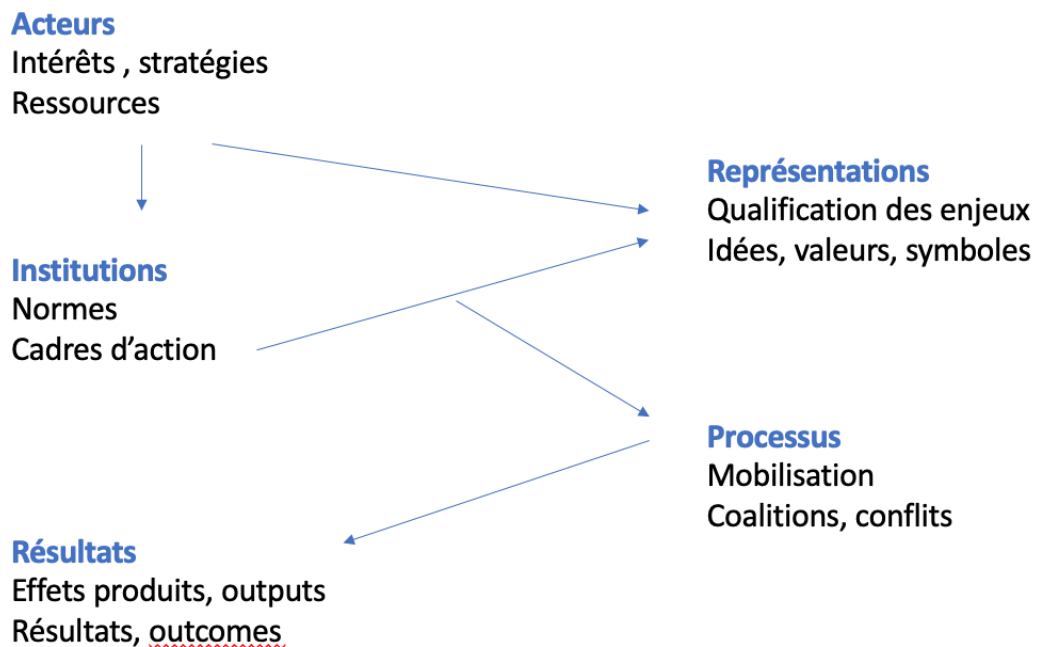


Figure 5 : Combinaison entre les 5 variables du pentagone de l'action publique (P. Lescoumes, P. Le Galès)

4.3.2 Penser l'articulation d'une politique publique comme une organisation ?

Il convient de distinguer l'organisation de l'institution. Nous pourrions définir l'organisation comme l'ensemble des acteurs qui fonctionnent dans un but commun, déployant chacun des stratégies en ce sens. Le pentagone de l'action publique présenté par Lascoumes et Le Galès renvoie à la théorie de Crozier et Friedberg dans la théorie de l'analyse stratégique³⁰. Les différents acteurs disposent ainsi de marges de manœuvre pour déployer leurs stratégies, des stratégies elles-mêmes guidées par des intérêts parfois contradictoires. L'analyse du système d'actions concret présenté dans cette théorie nous paraît plus complexe à mettre en œuvre dans le cadre d'analyse de rapports entre institutions.

³⁰ Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective. Dans *Éditions du Seuil eBooks*.

4.3.3 Un regard porté en termes de problème public

Pour comprendre l'action collective portée par des acteurs, Blumer invite à considérer « les problèmes sociaux comme comportements collectifs³¹ ». Pour celui-ci, il y a lieu d'observer cinq différentes étapes dans le processus d'émergence des problèmes collectifs ;

- **L'émergence du problème social** : Un problème social existe dès que la société le reconnaît. Blumer relève une certaine compétition dans l'émergence de problèmes sociaux. Toutes les situations problématiques n'aboutissent pas dans l'exercice de la mobilisation collective. L'émergence de problèmes est le fruit d'une série de facteurs favorisant ou non ; le rôle de l'agitation sociale, des organisations, l'attrait du monde politique, de la presse, des événements qui peuvent influencer la vie publique ...
- **La légitimation de ce problème** : Selon Blumer, un problème public doit gagner en légitimité pour atteindre « l'arène publique », être considéré. Ces arènes publiques sont les lieux de discussion : la presse, l'école, les assemblées démocratiques ...
- **La mobilisation de l'action vis-à-vis de ce problème** : Pour agir, il faut mobiliser.
- **La formation d'un plan d'action en réponse au problème** : En réponse à un problème public, les acteurs mettent en place une stratégie d'intervention.
- **L'opérationnalisation concrète du plan d'action** : il s'agit de l'ensemble des opérations nécessaires pour répondre à la problématique de départ.

³¹ Blumer, H., & Riot, L. (2004). Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. *Politix*, 17(67), 185-199.

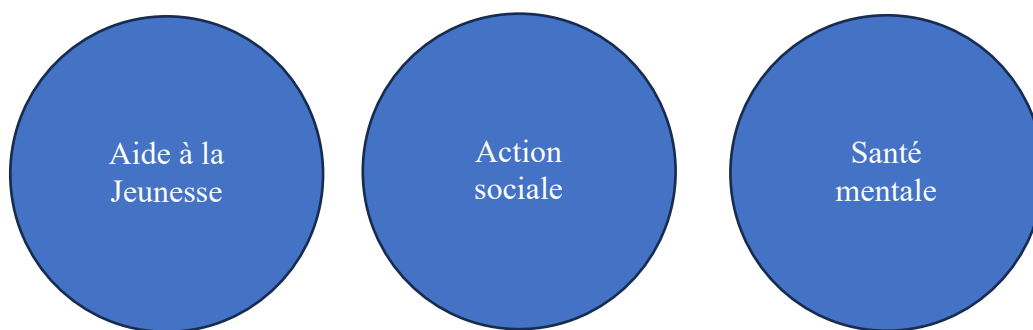
5. Articulation de la politique sociale à Tournai

Avant de revenir plus en profondeur sur les enjeux de la recherche, nous présentons dans cette partie une série d'acteurs institutionnels œuvrant sur le territoire de Tournai. En effet, de nombreux acteurs se coordonnent sur Tournai autour de la question des jeunes en errance. Il s'agit d'acteurs de l'aide à la jeunesse, d'acteurs du domaine de la santé mentale, ainsi que d'acteurs de l'action sociale pour adultes. L'illustration ci-dessous représente une brochure d'informations à destination des personnes en situation de grande précarité à Tournai. On y retrouve une série d'acteurs associatifs publics et privés impliqués dans l'accompagnement de ces personnes.



Figure 6 : Brochure à destination des grands précaires

Les défis pour accompagner les personnes en errance sont nombreux. Pour répondre à ces défis, la coordination de nombreux acteurs est nécessaire. En ce qui concerne les jeunes en errance, un groupe de travail se réunit à raison de 5 à 6 fois par an. Celui-ci est coordonné par le Relais Social Urbain de Tournai. Il fédère des acteurs de l'Aide à la Jeunesse, de la santé mentale, ainsi que des acteurs sociaux à destination des adultes. Nous reviendrons plus en détail sur le GT dans la partie 7.3.1 (processus de la légitimation des problèmes sociaux).



5.1 Conseil de Prévention

Le Conseil de Prévention (anciennement CAAJ) est institué par le Code de la Prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la Protection de la jeunesse dans son article 6. Au niveau du Hainaut, le Conseil de Prévention est divisé en trois divisions : Tournai, Mons et Charleroi.



Figure 7 : Illustration Conseil de prévention et division de Tournai³²

³² Les Conseils de Prévention - Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. (s. d.). <https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=8805>

Selon le code de l'aide à la jeunesse, le Conseil de Prévention a pour mission de stimuler et coordonner la prévention sur un territoire donné. La division de Tournai correspond la Wallonie Picarde, de Comines à Ath. Il est composé d'acteurs jeunesse tels que les AMO, les maisons de jeunes ainsi que d'un chargé de prévention détaché par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ses missions sont d'établir un diagnostic social et de fournir des pistes d'actions afférentes à celui-ci. Le conseil de prévention dispose d'un budget pour mettre en œuvre ses actions (pour les acteurs jeunesse et en lien avec les actions relevées). Ses missions sont de favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteurs en matière de prévention. Enfin, le conseil de prévention veille à informer et à interpeller les pouvoirs publics en matière de politique d'aide à la jeunesse.

Dans une logique d'intersectorialité et de coordination sous régionale des politiques d'action sociale, le Conseil de Prévention est composé de membres issus de secteurs différents et champs d'action différents :

- Chargé de prévention
- Service d'actions en milieu ouvert
- Maison de jeunes
- Service de cohésion sociale, travailleur membre des plans de cohésion sociale locaux
- Service résidentiel pour jeunes (SRG)
- Service d'accompagnement pour jeunes
- Un membre de la plateforme de concertation en santé mentale
- Un représentant ONE
- Un représentant CPAS
- Un facilitateur enseignement (attaché à la direction enseignement obligatoire)
- Un juge de la jeunesse
- Un procureur du roi
- Une conseillère de l'aide à la jeunesse
- Un directeur du service de protection de la jeunesse
- Une membre de la Commission Jeunesse du Barreau de Tournai
- ...

Les structures relevant de l'aide à la jeunesse sont nombreuses sur Tournai et ses environs. On y distingue trois catégories telles que définit par le décret : les structures de prévention, des structures d'aide et des structures de protection L'illustration ci-dessous témoigne des différents services d'aide à la jeunesse sur Tournai.

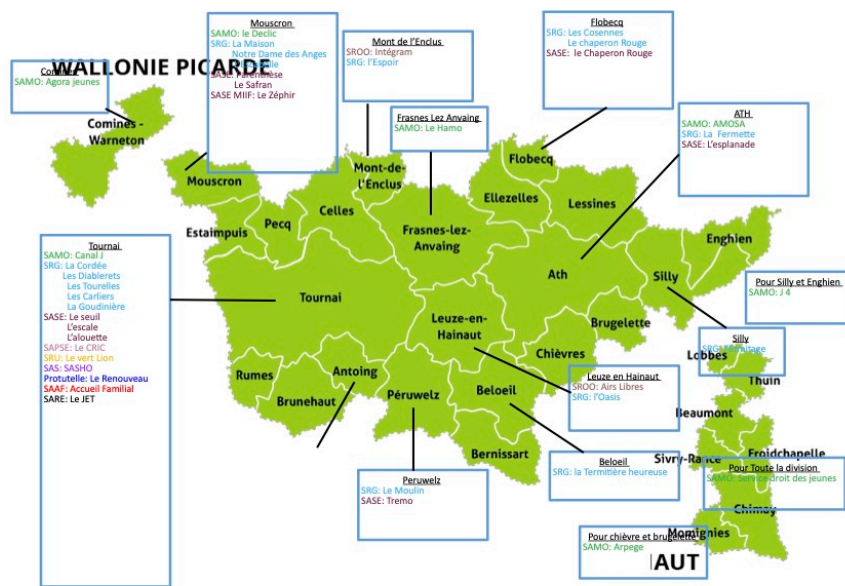


Figure 8 : cartographie des services agréés SAJ / SPJ

5.3 L'accompagnement social des adultes

Ce chapitre reprend une liste non-exhaustive des acteurs en présence sur le territoire de Tournai.

5.3.1 Le Relais Social Urbain de Tournai (RSUT)

Le relais social urbain de Tournai est une association de droit public. Il est constitué conformément au Chapitre XII de la loi organique sur les CPAS (8 juillet 1976). Le RSUT a pour mission de coordonner les acteurs associatifs publics et privés. Il peut être porteur de projets ou soutenir des actions des différents partenaires. Conformément au décret du 17 juillet 2003, les relais ont pour mission de :

- Rompre l'isolement social ;
- Permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle ;
- Promouvoir la reconnaissance sociale ;
- Améliorer le bien-être et la qualité de vie
- Favoriser l'autonomie

Sur Tournai, le relais social travaille essentiellement sur 3 pôles ;

- Pôle alimentaire : gestion de la banque alimentaire, distribution des denrées et coordination entre les acteurs.
- Pôle santé : infirmiers de rue + projet housing first
- Pôle social : 2 éducateurs + 1 infirmière mi-temps + 1 capteur logement

5.3.2 Le Centre Public d'Action Sociale

De par ses missions, le CPAS de Tournai joue un rôle à part entière dans l'accompagnement des personnes les plus précaires. « *Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine* » (Article 1 de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976). L'aide apportée par les CPAS peut-être une aide financière, matérielle, sociale, médico-sociale. A Tournai, plusieurs services œuvrant pour l'action sociale dépendent du CPAS :

- Un service social général ;
- Les Oliviers : centre d'hébergement pour jeunes de 18 à 25 ans en difficulté psycho-sociale ;
- La maison d'accueil La Consoude : service destiné aux femmes victimes de violence (physique, psychologique, sexuelle, économique), avec ou sans enfants ;
- Un service résidentiel général : service d'hébergement pour jeunes de 3 à 12 ans, sous mandat SAJ ;
- Des maisons de repos et de soins ;
- Des homes pour personnes handicapées ;
- Des crèches ;
- Un centre de scolarité et de loisirs ;
- Un atelier vélo ;

- Une entreprise d'économie solidaire ;
- Des services d'insertion socioprofessionnelle ;
- Un service de repas à domicile ;
- (...)

Cette multiplicité de services rend état du rôle joué par le CPAS aux résidents tournaisiens. Sans s'étendre davantage sur les services proposés par le CPAS, nous noterons l'objectif annoncé dans le Plan Stratégique Transversal de renforcer les synergies avec le RSUT³³.

5.3.3 L'abri de nuit : Auxilis

L'abri de nuit Auxilis permet d'accueillir les personnes à la rue le temps d'une nuit, de 21h à 7h. L'abri de nuit a une capacité d'accueil de 20 lits. Sa mission principale est d'assurer inconditionnellement un hébergement collectif d'urgence aux personnes en difficultés sociales sans logement. L'accès à l'abri de nuit se fait par le Dispositif d'Urgence Sociale (DUS).

5.3.4 L'abri de jour : Braséro

Braséro est un service d'accueil de jour. A ce jour, les accueils de jour tels que Braséro ne disposent pas encore de reconnaissance décrétable. Les accueils de jour sont souvent rattachés aux relais sociaux³⁴. Pour Tournai, l'accueil de jour est rattaché au Service de Santé Mentale du Tournaisien (SSMT) et reçoit un soutien complémentaire du relais social.

L'abri de jour propose aux personnes sans-abri un accueil inconditionnel. Ce service d'accueil de jour permet aux bénéficiaires de répondre à des besoins primaires tels que de pouvoir être au chaud, boire et manger, aller à la toilette ou charger son téléphone ... En complément à ces besoins primaires, l'équipe pluridisciplinaire participe aux maraudes de rue, met en place des permanences avec l'aide du réseau associatif tournaisien : infirmier, CPAS, médecin bénévole, psychologue du Service de Santé mentale du Tournaisien, bibliothèque de rue ...

³³ *Programme stratégique transversal du CPAS.* (s. d.). TOURNAI.be. <https://www.tournai.be/programme-strategique-transversal-du-cpas>

³⁴ Rapport sectoriel wallon : <https://www.bonnescauses.be/media/62149/2020-rapport-sectoriel-wallon.pdf>

5.3.5 Accueil de jour des trans-migrants : Dispositif Répit

L'accueil de jour bas-seuil pour personnes en exil est mis en place par la plateforme pour l'interculturalité de Tournai (PIT). Plusieurs axes d'accompagnement se cotoient au sein du Répit ainsi que grâce à l'aide de nombreux bénévoles ;

- Un soutien administratif pour les personnes
- Des permanences sociojuridiques
- Une fonction de relais vers les opérateurs
- Un accompagnement médico, psycho-social et juridique
- Le soutien de thérapeutes en santé mentale liée à l'exil
- Un soutien moral apportée par des partenaires et des bénévoles

5.3.6 Les maisons d'accueil

Plusieurs maisons d'accueil participent à l'accompagnement social sur Tournai :

- L'étape : qui est une maison d'accueil pour hommes, femmes avec ou sans enfants ;
- Aux chênes de mambré ; qui est une maison d'accueil pour hommes, femmes avec ou sans enfants ;
- L'Espérance ; qui est une maison d'accueil pour mamans avec enfants ou futures mamans ;
- La consoude ; qui est une maison d'accueil pour femmes victimes de violence ;
- Les oliviers ; qui est une maison d'accueil pour les jeunes de 18 à 25 ans.

5.3.7 Des services de santé

Nous retrouvons à Tournai trois maisons médicales : La Maison Médicale, la MM Le Gué ainsi que la MM La Venelle. Trois plannings familiaux participent également à la construction de la politique sociale : Au Quai, La Famille Heureuse ainsi que Aurore Carlier. La ville de Tournai, en tant que pôle régional et structurant, est aussi doté du Centre Hospitalier de Wallonie Picarde.

5.3.8 Des services de santé mentale

Plusieurs acteurs accompagnent les bénéficiaires sur le plan de la santé mentale. Il s'agit des Equipes Mobiles, du service des habitations protégées « Le relais », ainsi que le Service de Santé Mentale du Tournaisis et le Service provincial de Santé Mentale. Deux structures similaires à l'accueil de jour pour des personnes atteintes de troubles psychiques légers, modérés et stabilisés coexistent : le B'eau B'art et le Bric à Brac.

5.3.9 Un accompagnement spécifique au regard de la consommation de drogues

L'Asbl Citadelle est un service spécialisé en assuétudes. Elle développe son action autour de 3 axes majeurs : le premier accueil, les permanences en rue avec la mise en place du Dispositif Mobile (DiMo) ainsi que les groupes de parole.

5.3.10 La Brigade de Soupe populaire

Créée durant la crise covid pour accompagner les jeunes en difficulté, cette initiative s'est développée au fur et à mesure et propose à ceux qui le souhaitent une soupe et un peu de réconfort le dimanche après-midi. Dans un esprit autogéré, une dynamique incluant chacun en fonction de ses attentes permet aux jeunes et aux volontaires de s'impliquer ...

5.3.11 Des initiatives citoyennes :

Nous relevons sur Tournai une série d'initiatives populaires. Portées par des collectifs de citoyens et/ou des comités de quartier, plusieurs distributions de nourriture, de vêtements participent au développement de l'action sociale.

5.3.12 D'autres acteurs institutionnels

La maison Croix-rouge, l'Entraide Paroissiale contribuent à l'action sociale à l'instar d'autres villes en Belgique.

5.4 Au niveau politique

Les acteurs politiques jouent un rôle dans le déploiement de l'action sociale à destination des jeunes les plus en marge. Nous présentons succinctement les acteurs politique concernés directement par le phénomène des jeunes en errance.

5.4.1 Au niveau communautaire et régional

Deux entités sont concernés par la problématique des jeunes en errance.

La région wallonne

La politique sociale d'accompagnement des personnes en grande précarité s'inscrit dans le chapitre 9 de la déclaration de politique régionale (DPC) ayant pour titre la lutte transversale contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités³⁵ :

« Dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme et pour le respect de la dignité humaine, le Gouvernement veillera à apporter une solution d'hébergement pour chaque personne sans-abri (housing first, capteurs logement, etc.), de même que des mesures pour assurer le respect de ses besoins fondamentaux, dans une démarche de cohésion sociale, en concertation avec les autorités communales concernées. Le sans-abrisme est davantage présent dans les grandes villes, qui investissent dès lors davantage en structures d'accueil et services sociaux spécifiques. Le Gouvernement renforcera son soutien. Les relais sociaux constitueront la structure active pour concrétiser cette politique. »

Nous retrouvons dans la DPC une attention portée aux jeunes dans l'axe de l'insertion socio-professionnelle et sporadiquement dans d'autres chapitres. La terminologie « jeunes en errance » n'apparaît pas au premier abord mais s'inscrit dans un accompagnement plus global des personnes en situation d'exclusion : c'est-à-dire dans la *lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités*.

³⁵ Déclaration de politique régionale du gouvernement wallon : https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf

Plusieurs éléments d'analyse apparaissent dans la DPC de la Fédération Wallonie – Bruxelles³⁶, dans les chapitres suivants : jeunesse – lutte contre toute forme d'exclusion – aide à la jeunesse

« Le Gouvernement veillera particulièrement aux jeunes dits « incasables » en renforçant les capacités des services d'accompagnement et des services résidentiels, la couverture territoriale des services résidentiels d'urgence et l'offre de prises en charge en services résidentiels d'observation et d'orientation en vue de leur intégration dans les services compétents dépendant des Régions. »

Nous soulignons la prise en compte d'une série d'éléments en lien avec les constats relevés dans la littérature sur le phénomène des jeunes en errance. Cependant, la question de la majorité, de la transition entre les services ne ressort des déclarations de politique régionale et communautaire.

5.4.2 A l'échelon local

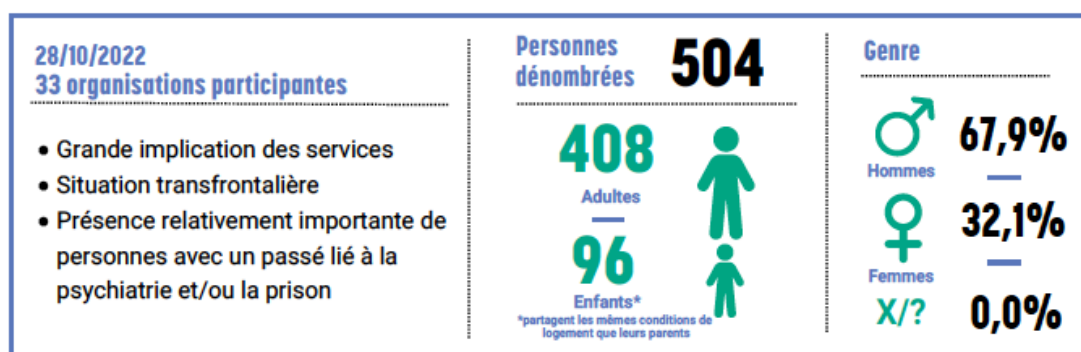
Au niveau local, les compétences de l'action sociale se retrouvent essentiellement à deux niveaux :

- dans la compétence de la Cohésion Sociale (et de son service). Le service de cohésion sociale de la ville de Tournai assure le suivi des maisons de quartier de la ville, la gestion du plan de cohésion sociale, les activités liées à la participation citoyenne ... C'est à travers cette compétence que la ville peut développer le renforcement de l'accueil de nuit en cas de forte demande au niveau du public.
- au niveau du CPAS : le président du CPAS est membre du collège communal. Une représentation politique est d'application pour les conseils de l'action sociale, ainsi qu'au « bureau » de l'action sociale. Une représentation politique est également d'application au RSUT ainsi que dans d'autres organes associatifs.

³⁶ Déclaration de politique du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://gouvernement.cfwb.be/files/Documents/Déclaration%20de%20Politique%20Communautaire%202019-2024.pdf>

6. Analyse quantitative : le dénombrement du sans-abrisme et d'absence de chez soi

C'est en 2020 qu'ont démarré les dénombrements du sans-abrisme en Wallonie et en Flandre, des études menées par les équipes de recherche de l'UCLouvain CIRTES et LUCAS KU Leuven, avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin. Plusieurs grandes villes telles que Gand, Charleroi, Liège, Namur ont pu participer aux premières éditions. Le dénombrement du sans-abrisme et d'absence de chez-soi s'est tenu le 28 octobre 2022 à Tournai. En 2022, d'autres villes de Flandre, du Brabant Wallon et de la Communauté Germanophone ont participé à la démarche. Sur Bruxelles, des initiatives similaires existent depuis 7 ans³⁷. Depuis 2022, le dénombrement Bruxellois utilise également la typologie ethos light, ce qui permettra à l'avenir d'établir des comparaisons à l'échelle nationale.



Situation de logement

Catégorie Ethos* Light	Adultes #408	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants #96	%
1 - Espace public	26	6,4	80,8	19,2	1	1,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit)	18	4,4	88,9	11,1	0	0,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	100	24,5	51,0	49,0	48	50,0
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	42	10,3	90,5	9,5	2	2,1
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	83	20,3	71,1	28,9	25	26,0
6 - Chez des parents / amis / tiers	110	27,0	67,3	32,7	16	16,7
7 - Menace d'expulsion	7	1,7	57,1	42,9	4	4,2
Situation 28/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	22	5,4	63,6	36,4	0	0,0

* La typologie ETHOS est, depuis 2014, utilisée comme définition-cadre du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi en Belgique. Pour plus d'information, voir le rapport.

Figure 9 : données issues du rapport dénombrement sans-abrisme et absence de chez soi : Tournai³⁸

³⁷ http://www.brussshelp.org/images/Denombrement2020_vdef.pdf

³⁸ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

Concernant Tournai, le rapport fait état d'une grande implication des services participant à l'opération. Il souligne la situation transfrontalière de Tournai ainsi qu'une présence relativement importante de personnes avec un passé institutionnel (passé lié à la psychiatrie et/ou la prison).

Les publics jeunes, âgées de 18 à 25 ans, se situent autour des 20% à l'instar des autres communes wallonnes. Cela correspond à un adulte sur cinq dénombré ce 28 octobre 2022.

Le tableau ci-dessous fait état des représentations d'âge au regard de plusieurs variables ciblées dans le dénombrement.

	18-25 ans	26-80 ans et plus
Foyer d'hébergement	31,3%	23,2%
En institution	13,8%	9,7%
Nationalité belge	55%	77,7%
Citoyens hors UE	35%	11,3%
Ont au moins un enfant directement concerné par leur situation de logement	16,3%	11,2%
Ont au moins un enfant indirectement concerné par leur situation de logement	3,8%	25,6%
susceptible d'avoir un handicap mental	15%	6,9%
Présentant un problème psychiatrique ou psychiques	13,8%	45,1%
Présentant des problèmes d'addiction	13,8%	45,1%
Ne présentent aucun problème de santé	41,3%	19,1%
Ont connu un séjour en prison	6,3%	31,7%
Ont séjourné en institution d'aide à la jeunesse	17,5%	1%
Ont séjourné en établissement psychiatrique	35,0%	31,3%
Susceptibles de recevoir un revenu d'intégration	43,8%	36,7%
Perçoivent un revenu de remplacement	43,8%	36,7%

Ne disposent pas de revenus	40,0%	19,1%
Instabilité logement à cause d'un conflit familial	26,3%	13,8%
Instabilité de logement et parcours migratoire	31,3%	8,2%
Instabilité de logement à cause d'une addiction	5,0%	22,9%
Instabilité de logement de 4 à 11 mois	28,7%	20,7%
Instabilité de logement de plus de 2 ans	10%	33,2%
Adresse de référence au CPAS	10%	21,6%
Dossier actif au CPAS	81,3%	74,6%

7. Regards croisés : ce que disent les professionnels

7.1 Sur les publics : qui sont les jeunes en errance ?

La recherche menée sur Tournai vient confirmer une série d'éléments relevés dans la littérature. Cependant, la proximité avec la France, la présence de nombreux acteurs institutionnels amène des spécificités que les acteurs soulignent en décrivant le public « jeunes en errance » à Tournai.

7.1.1 Des profils forts différents aux caractéristiques communes

Qu'ont-ils en commun ? C'est quoi être un jeune en 2023 ? J'aimerais souligner à nouveau le caractère multiple et hétérogène du public. Nous tentons de révéler à travers cette étude des caractéristiques communes. Il convient de ne pas tomber dans l'accueil de catégoriser, d'assigner des jeunes à ce que l'on pense qu'ils sont. Ainsi, comme relevé par Jean Blairon, « *ne nous laissons pas aller à bricoler des identités sauvages ou romantiques* ³⁹ ». D'où viennent-ils ? Vers quoi vont-ils ? Comment comprendre ces trajectoires et la dure réalité qui les accompagne ?

7.1.2 Des profils issus de l'aide à la jeunesse

*« Nous parlons des jeunes qui ont connu l'institutionnel toute leur vie »
Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil*

A Tournai comme ailleurs, les travailleurs sociaux reconnaissent la perspective du passé institutionnel comme une composante du vécu de certains jeunes en errance. Les données issues du dénombrement viennent confirmer de manière chiffrée ce constat⁴⁰.

³⁹ Compte rendu : Actes conférence "Quels outils pour accompagner les jeunes en errance" 25 octobre 2018

⁴⁰ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

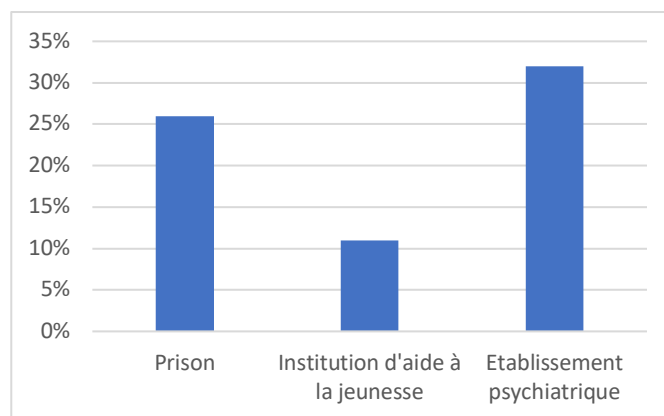


Figure 10 : Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai le passé institutionnel des personnes en situation de sans-abrisme et absence de chez soi à Tournai⁴¹

La rupture de la majorité, telle que soulignée par Briké et Verbiest s'observe également à l'échelle du territoire tournaisien. La ville de Tournai se situant au cœur de l'arrondissement portant le même nom, bon nombre de structures institutionnelles publiques et privées favorisent un effet d'attraction (Cfr pôle régional et structurant).

« Ils ont été suivis, choyés parfois même un peu de trop , et encore que, quand on voit qu'il y a eu un parcours AJ c'est qu'il y a quelque chose, tout un contexte derrière, et à 18 ans ils sont lâchés dans le monde adulte, un monde rude par rapport notamment à toutes les démarches, tout ce qui suit ... »

Extrait d'entretien avec un travailleur de l'Aide à la Jeunesse

Les acteurs sociaux relèvent la rupture de la majorité. Une rupture de plus dans la vie de certains jeunes. Ils soulignent la différence d'accompagnement entre un jeune mineur ou majeur. Comme souligné supra, l'accompagnement du public adulte vise à responsabiliser la personne et à la rendre acteur de sa démarche d'aide. Cette attente ne correspond pas à l'accompagnement mené par les travailleurs sociaux dans l'aide à l'enfance. Pour des publics ayant connu l'aide sociale depuis leur enfance, ce basculement dans l'accompagnement est une difficulté supplémentaire à cette transition. Ainsi, le passage à l'âge adulte, où l'adolescent se forge une nouvelle carapace (Dolto, 1988) comporte déjà une série de contraintes et de difficultés pour nos jeunes. La question du lien ou de l'absence de lien pour ces jeunes en est une autre, nous y

⁴¹ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

reviendrons plus loin. Faciliter cette transition relève donc d'un défi supplémentaire pour les publics les plus en marge.

7.1.3 Certains profils présentant un handicap

« des jeunes juste limite pour se débrouiller tout seul, et pour qui faire appel c'est compliqué, alors ils baissent les bras »

Extrait d'entretien avec un travailleur de l'Aide à la Jeunesse

Un travailleur social nous parle de la situation d'un jeune placé depuis la petite enfance (SPJ), présentant un léger handicap, qui suit un parcours d'autonomisation, demande une prolongation de suivi (SAJ). Ce jeune était dans un petit kot, à peine décent. Une fois l'arrêt de suivi, le jeune a baissé les bras. Il n'a pas su investir les structures adultes et s'est retrouvé à la rue.

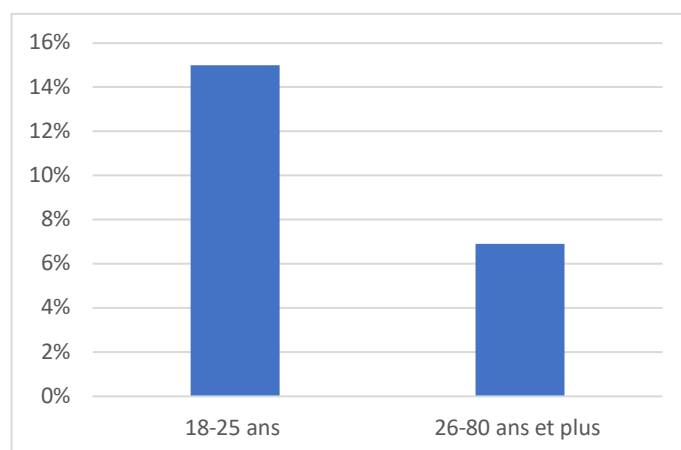


Figure 11 : Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai personnes susceptibles d'avoir un handicap mental⁴²

Ce type de profils se retrouve dans les récits de nombreux acteurs du champ associatif tournaisien interrogés. Dans les structures d'accueil bas-seuil ainsi que d'accompagnement bas-seuil, des jeunes présentant un handicap léger se retrouvent et interrogent les acteurs.

⁴² Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

« Nous parlons de jeunes plus « collants, moins mouvant, moins dans l'agitation, qui ont bénéficié d'un accompagnement plus maternel ? Ils ont envie de voler de leurs propres ailes et pourtant ... »

Extrait d'entretien avec un travailleur de première ligne

A l'instar des publics issus de l'aide à la jeunesse, des jeunes présentant un passé institutionnel lié à un handicap se retrouvent largués à l'aube de leur majorité. A l'intersection de plusieurs fragilités, ces jeunes peinent à trouver leur place dans notre société. La question de l'autonomie, du lien avec les travailleurs sociaux nous invite à réfléchir sur ce qui fait le liant dans notre société.

7.1.4 Des publics sans droits ? (car Français, en exil)

« des jeunes qui n'ont pas d'accroche en France, qui ont été placés en Belgique, n'ont pas de droits en Belgique. C'est très problématique pour la région ; Idem avec les jeunes issus des IMP ; C'est d'autant plus complexe pour les jeunes qui n'ont plus d'accroche familiale. »

Extrait d'entretien avec un travailleur de première ligne

A Tournai, une partie du public qui bénéficie de l'action sociale provient de France. Pour ces profils, des freins viennent compliquer l'accès à l'aide sociale. Les acteurs de terrain soulignent les ajustements à la marge permettant à ces publics de s'insérer activement à la population tournaïenne. Il s'agit pour certaines personnes d'ouvrir les droits en France, dans une commune transfrontalière afin de permettre à la personne de rester dans son réseau, ici à Tournai, ou non loin de Tournai. Dans d'autres cas, l'installation sur Tournai est rendue possible administrativement. Cependant, elle n'est pas automatique et semble compliquer le travail des acteurs de terrain.

Nous relevons des difficultés supplémentaires dans l'accompagnement des publics en exil.

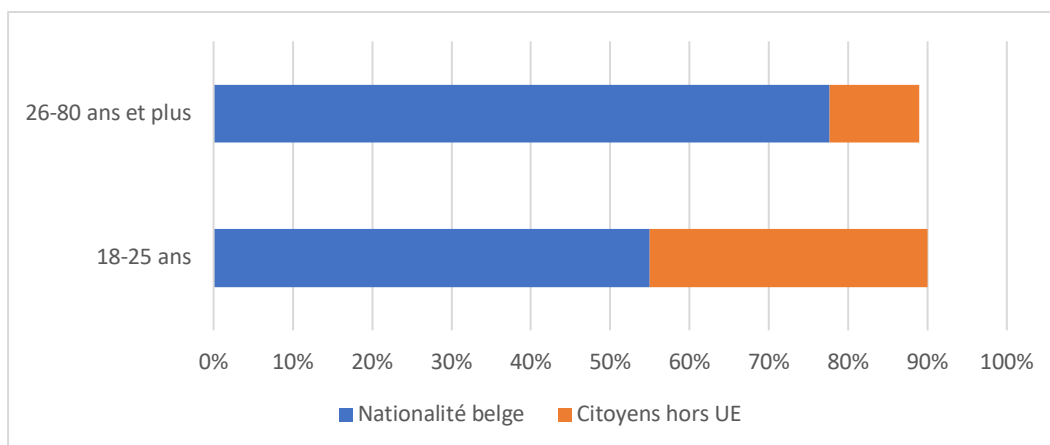


Figure 12 : Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai comparaison 18-25 ans et 25 - 80 ans et plus⁴³

Dans le cas de Tournai, la figure ci-dessus souligne la part prépondérante des personnes en exil dans les tranches d'âge 18-25 ans en comparaison au public 26-80 et plus. A l'intersection des multiples difficultés pour accompagner ces jeunes en errance vient s'ajouter la lourdeur de l'administratif, le non-respect des droits fondamentaux dont devrait bénéficier ces jeunes.

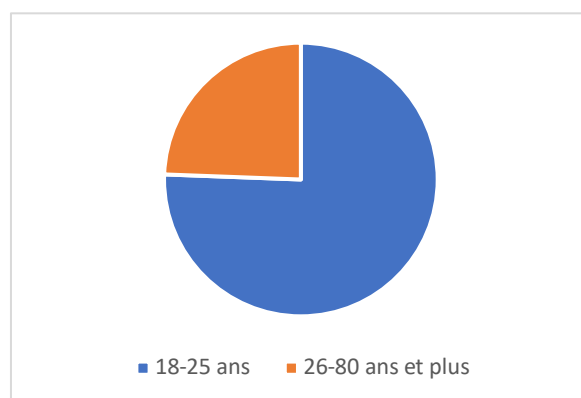


Figure 13 : Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai Répartition d'âge chez les citoyens hors-EU⁴⁴

Pour ce qui est des publics en exil, la figure 11 souligne la forte proportion des jeunes de 18 à 25 ans recensés dans les publics en processus migratoire. **Les entretiens relèvent le caractère similaire aux profils issues de l'aide à la jeunesse :**

⁴³ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

⁴⁴ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

- Des difficultés liées à l'acquisition de compétences sociales
- Des difficultés liées à l'autonomie
- Le risque d'inscription dans une errance de longue durée (conduites à risques et usages de drogues,...)
- Une transition à l'âge de la majorité complexe : basculement dans le type d'accompagnement : entre protection liée au statut de mineur à adultes sans droit à la majorité

7.1.5 Un public mouvant, peu visible ?

« Nous observons un phénomène assez mouvants : comme un effet de vague. Nous observons des jeune en errance ; en itinérance ... Qui voyagent parfois en Belgique et en France ... Nous en croisons peu qui restent sur la durée , qui se posent .. »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil

Dans la continuité de Chobeaux et des études menées sur les jeunes « baroudeurs »⁴⁵, les travailleurs sociaux observent un public mouvant. On observe dans les structures d'accueil bas-seuil des publics en mouvement, voyageant de ville en ville, parfois au gré des saisons, ou de la qualité des structures d'aide. François Chobeaux soulignait ce caractère mouvant du public, ainsi que les basculements engendrés dans l'accompagnement social ; un accompagnement social mené dans des villes différentes, dans des temporalités différentes, quelque part au gré des envies et/ou besoins des bénéficiaires. Comment penser « l'atterrissage » ? Le moment où ces jeunes seront prêts à s'installer ? Comment susciter cette prise de conscience où cette envie de quitter l'errance ? Comment croiser le caractère mouvant de ces jeunes et notre préoccupation envers les conduites à risques ?

⁴⁵ Chobeaux,F. (2011) Jeunes en errance et accompagnement social , *Journal des anthropologues*

7.1.6 Des jeunes en chemin vers une errance de longue durée ?

« La rencontre entre les anciens et les jeunes errants peut être rude pour les jeunes. Cela en fait fuir certains. Des bénéficiaires aussi qui se retrouvent bousculés : c'est un oiseau pour le chat, il va se faire malmener » « il est en train de se faire piquer tout son fric (...) »

Extraits d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil, et d'un travailleur de première ligne

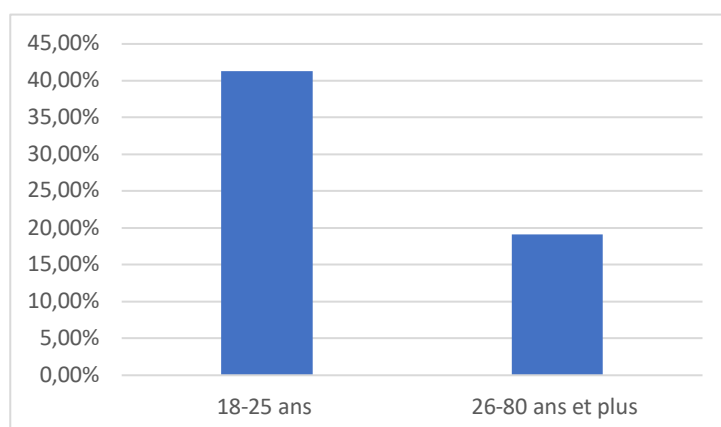


Figure 14: Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai : personnes ne présentant aucun problème de santé⁴⁶

A la croisée des chemins, on retrouve un public en proie à s'inscrire dans des carrières de marginalité. Pour les jeunes, le contact avec les « anciens » peut être rude ! Les travailleurs accompagnent des publics qui courent des risques en « s'accrochant » à des personnes installées dans l'errance. Ils courent des risques relatifs à la violence de certains milieux marginaux (réseaux de drogue, de prostitution, réseaux de passeurs ...). L'installation de ces parcours d'errance soulève bien des questions aux travailleurs. Comme si une carrière de marginalité s'inscrivait petit à petit de laquelle on aura de plus en plus de mal à en sortir.

⁴⁶ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

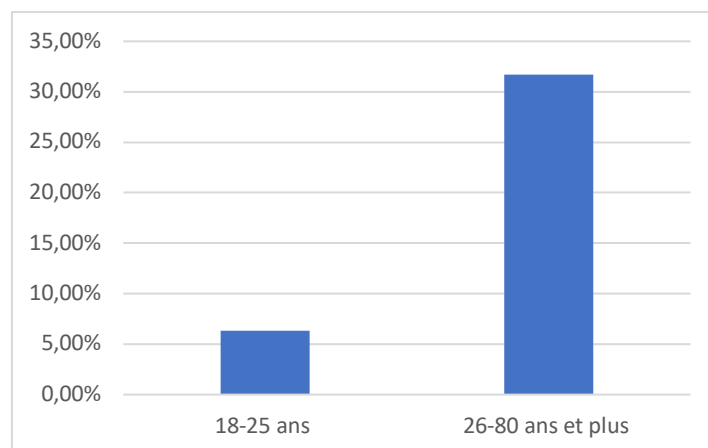


Figure 15 : Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai : personnes qui ont connu un séjour en prison

« La violence est présente partout, pas que chez les consommateurs »

Extrait d'entretien avec un intervenant social

« Les jeunes accros aux drogues dures sont moins visibles (...) les plus vieux ont déjà tout perdus, parfois c'est le juge qui les envoie chez nous »

Extrait d'entretien avec un intervenant social spécialisé en assuétudes

7.1.7 Des jeunes en demande ou en non demande ?

« presque par un jeu de regard, on y va on y va pas (...) L'idée est de partir de la demande de la personne et ce qu'elle est prête à investir pour elle » « Venir à l'accueil n'impose pas la mise en route d'un suivi, cela peut effrayer des publics »

Extrait d'entretien avec un travailleur de première ligne

La question de la demande de la personne s'apparente comme un impératif pour accompagner les bénéficiaires, les usagers qualifiés de jeunes en errance. Intimement lié à la question du lien avec les travailleurs sociaux, susciter la demande des jeunes nous renvoie au *non-recours*, à ce qui permet et ce qui exclut. Nous pouvons porter le regard à deux niveaux constituant l'environnement de la personne :

- le non-recours lié à l'environnement de la personne : ses habitudes de vie, son réseau et ce qui l'empêche d'aller vers,
- le non-recours lié à ce que la société met en place pour accompagner ces publics : comment toucher ces publics si éloignés de ceux que l'on pense être bien pour eux, ce que nous ferions pour ces jeunes en « bon père de famille ».

En ce qui concerne Tournai, des démarches se mettent en place pour cerner au mieux l'approche que nous pouvons mettre en place en tant qu'acteurs associatifs. Le Conseil de Prévention mène actuellement une étude relative à l'accès aux institutions pour les jeunes. Nous nous permettrons d'ajouter en ce point une remarque très pertinente relevée lors des entretiens : il ne s'agit pas uniquement de relever ce qui fait le non-recours mais de questionner ce que chaque acteur fait à son niveau pour pallier au non-recours.

7.1.8 La question de la conso, de la petite conso ?

Nous ne pouvons aborder la question de l'errance des jeunes sans prendre en compte la question de la consommation de psychotropes. Les questions de la fréquence problématique, du « pansement » que constituent la consommation chez les jeunes soulèvent une série d'interrogations dans les réponses à apporter au public les plus en marge.

« Un usage récréatif qui devient incontrôlable (...) bêtement en soirée puis cette consommation bascule » « Parfois, les personnes n'ont pas appris à gérer les difficultés, ou les frustrations autrement qu'avec la consommation... (...) les problèmes sociaux, affectifs peuvent renforcer ces problèmes, renforcer ces fragilités, les fragilités familiales notamment ... »

Extrait d'entretien avec un travailleur spécialisé en assuétudes

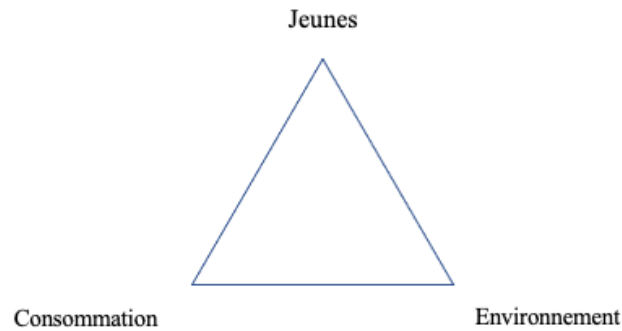


Figure 16: une triangulation jeunes – environnement – consommation

La triangulation entre le jeune, sa consommation et son environnement (soulignée par un intervenant spécialisé en assuétudes) permet d’entrevoir des pistes d’action dans la manière dont nous construisons les politiques sociales. Cette triangulation souligne l’imbrication entre l’individu, sa consommation et son environnement. Si nous considérons un accompagnement qui doit tenir compte de chacun dans sa globalité, alors cette fragilité vient s’ajouter à une série de facteurs nécessitant un accompagnement spécifique.

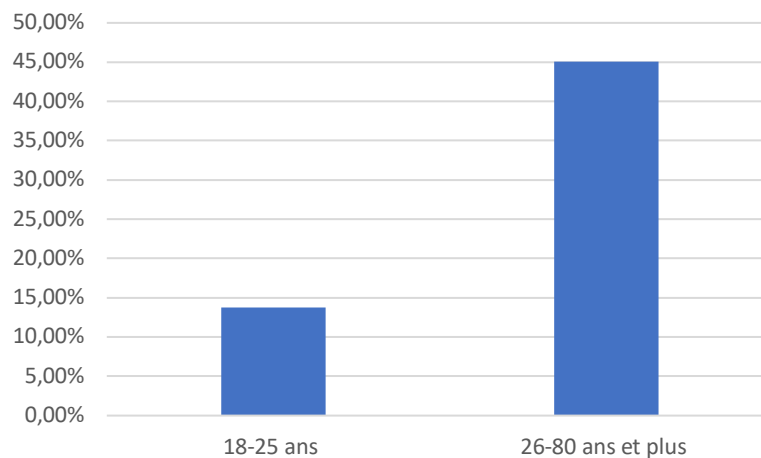


Figure 17 : Dénombrement du sans-abrisme et l’absence de chez soi – Rapport local Tournai : proportion des personnes qui présentent des problèmes d’addiction⁴⁷

⁴⁷ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l’absence de chez soi – Rapport local Tournai

7.1.9 Une errance marquée sur le plan de la santé mentale ?

L'inscription dans un parcours d'errance s'observe également sur le champ psychique. Si la psychiatrie n'a pas encore approché les jeunes s'inscrivant dans des parcours d'errance, le chemin vers des problématiques de santé mentale est une étape dans les trajectoires observées par les acteurs de l'accompagnement social. Tantôt la source, tantôt la conséquence de parcours de vie compliqués, le mal-être psychologique dont sont victimes les jeunes est une partie intégrante des parcours à prendre en compte dans la difficile équation qu'essayent de résoudre les professionnels du social.

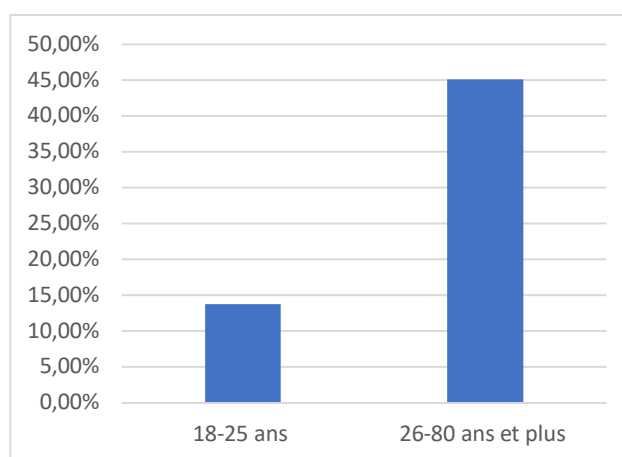


Figure 18 : Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai : personnes présentant un problème psychiatrique ou psychique⁴⁸

7.1.10 Et l'errance au regard du logement ?

Bon nombre d'acteurs interrogés considère l'errance marquée sur les différents aspects cités supra, mais aussi et surtout principalement au regard du logement. Ainsi, le dispositif *Housing first* présenté précédemment s'est vu complémenté d'un nouvel outil : le « *housing first primo* ». L'idée de ce nouveau dispositif est de venir apporter une réponse au phénomène des personnes en rue depuis peu, ou sous la menace d'une expulsion de domicile. Il est difficile d'évaluer l'impact du dispositif et son efficacité.

Cependant, au regard de certains éléments mis en lumière par le dénombrement, ainsi que par cette recherche, (moins de problématiques assuétudes chez le jeune ou peu visible, moins de

⁴⁸ Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

profils de santé à risque chez les jeunes, moins de profils de santé mentale relevés chez les jeunes), n'y aurait-il pas plutôt un intérêt à renforcer l'accès au logement ou à la création de places de logements supplémentaires dans les maisons d'accueil et d'hébergement, plutôt que de renforcer l'accompagnement social ?

7.2 Des jeunes désaffiliés, disqualifiés ?

7.2.1 Au regard du cadre de Robert Castel

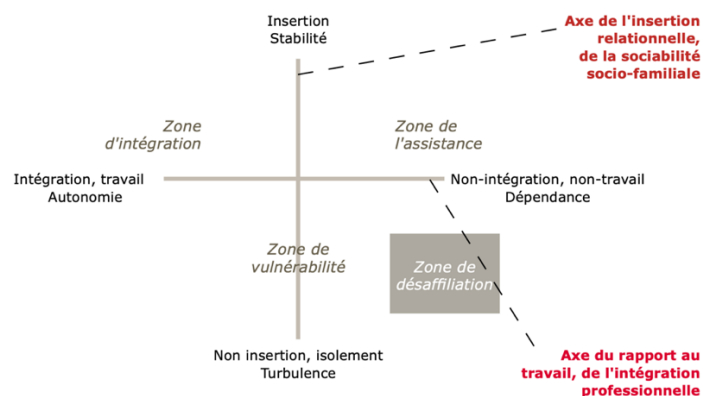


Figure 19 : : Illustration du cadre théorique de Robert Castel : La désaffiliation

Les liens sociaux, composante essentielle relevée par Robert Castel, jouent un rôle significatif dans la désaffiliation des jeunes. Les travailleurs le confirment au fur et à mesure des entretiens. En observant des trajectoires dans le temps, sous l'angle du travail (et de la formation) et de la sociabilité, nous pouvons percevoir les chemins vers la désaffiliation. Comme point commun aux parcours d'errance, les travailleurs relèvent le faible réseau social des jeunes qu'ils rencontrent :

« des jeunes qui ont du mal à s'accrocher avec un éduc, un référent ... Des jeunes qui ne créent plus de liens, ou des liens utilitaristes pour fumer, être en groupe, Nous essayons de recréer ce lien , même ce lien utilitariste pour les besoins primaires »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil

Nous observons des jeunes dont l'environnement social est peu développé.

« Nous parlons de jeunes qui se retrouvent à 18 ans sans liens sociaux, qui ont comme seule référent l'institution, ou d'autres jeunes issus de l'institution. Et bien souvent ils ne veulent plus entendre parler de l'institution. »

Extrait d'entretien avec un travailleur de l'Aide à la Jeunesse

« L'environnement ou l'absence d'environnement, le peu de lien, où la consommation devient le compagnon de vie. »

Extrait d'entretien avec un intervenant social spécialisé en assuétudes

Comment comprendre cette désaffiliation sur l'axe des liens sociaux ? Comme si certaines habitudes de vie fabriquaient l'isolement ? Comme si le passé institutionnel participait lui aussi à l'isolement des jeunes ? Que dire des trajectoires migratoires et leur impact sur le réseau social des individus ? Nous conviendrons de repositionner cet état de fait à un instant donné de la vie des jeunes, sur lequel tous s'accordent à dire qu'il faut travailler :

« Il est primordial de recréer ce réseau. D'avoir un réseau positif, d'où l'influence des parents, du réseau, dans la trajectoire des individus »

Extrait d'entretien avec un intervenant social spécialisé en assuétudes

Les ruptures observées dans les parcours des jeunes sont multiples. Nous retrouvons dans les discours des professionnels la rencontre entre des ruptures relevées sur les deux axes (du travail et de la sociabilité).

« Des jeunes balancés de structure en structure ; cela ne facilite pas le renforcement des liens sociaux ! On scie cette fracture »

Extrait d'entretien avec un travailleur de première ligne

« On est là pour toi ! Tu vas y arriver ! Puis à 18 ans l'accompagnement s'arrête, le social participe aux ruptures multiples que les jeunes subissent »

Extrait d'entretien avec un acteur politique local

Le parcours institutionnel semble renforcer le risque de rupture sur l'axe de la sociabilité. Des jeunes qui ont voyagé entre différentes institutions, ont parfois connu de nombreux « référents », grandissent dans ce rapport à l'adulte fait de ruptures et de séparations.

« Une forme d'abandonnisme ; des jeunes qui testent ce lien »

Extrait d'entretien avec un travailleur de première ligne

« Des jeunes qui n'ont pas peur de faire rupture ; qui n'ont pas peur de se quitter de manière violente » « Comment vont-ils rejouer cela ou non ? »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil

L'absence de projet semble être un élément redondant pour ces jeunes en décrochage. Un projet scolaire ou un projet professionnel n'apparaît pas être la priorité dans le quotidien des jeunes en errance.

« ils ne sont pas tous sans diplômes »

Extrait d'entretien avec un intervenant social

« les problèmes sociaux, affectifs peuvent renforcer ces problèmes, renforcer ces fragilités »

Extrait d'entretien avec un intervenant social spécialisé en santé mentale

« Comment transformer l'errance en itinérance »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil

Les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi que nous connaissons à notre époque ne sont en rien facilitatrice dans l'émancipation des jeunes en marge de notre société.

7.2.2 Au regard du cadre de Paugam

Les transformations de notre société contemporaine tendent à renforcer le caractère individualiste de nos modes de vie. Ce caractère individualiste pousse l'individu vers une plus grande autonomie, « l'obligeant à se définir lui-même en fonction du regard d'autrui portée sur lui ».

« le monde complexe dans lequel nous vivons invite des personnes à se tourner vers les drogues douces ou dures »

Extrait d'entretien avec un intervenant social spécialisé en assuétudes

« Comment peut-on trouver du sens dans la création du lien ? Pourquoi certains jeunes, dans la même famille, se retrouvent à des places différentes dans la société ? Existente-ils des profils à risques ? Y-a-t-il une prédisposition à être fragiles ? Une fragilité renforcée par le contexte socio-économique des individus ?

Extrait d'entretien avec un acteur politique local

Tout ne se joue pas qu'au niveau de l'éducation ... »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil

Il y a les liens sociaux, ce qui fait et ce qui défait. Notre société ne construit plus les logiques de solidarité comme avant.

« Le fait de ne plus tisser de liens profonds, clairs avec les gens participe à une sorte de superficialité, participe à l'errance (...) on consomme du numérique (...) Internet dans la construction des liens sociaux »

Extrait d'entretien avec un intervenant social

Dans la lignée des travaux de Serge Paugam, certains travailleurs sociaux et acteurs publics contribuent à la dégradation du statut « d'assisté ».

« Ce sont des neet's : on les qualifie par ce qu'ils ne sont pas (...) les sans-papiers (...) Comment on nomme les gens ? (...) Ce sont des usagers, pas des bénéficiaires (...) Tu es usager, pas réceptacle de l'aide ... »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil, avec un acteur politique local

Cette catégorisation contribue à la stigmatisation des publics en demande. A l'instar des représentations sociales véhiculées sur les chômeurs, stigmatiser les sans-papiers, les sans-emploi, les sans-projets vient polariser des positions. Cette polarisation ne permet pas d'élever les débats, de tenir compte des multiples trajectoires de chaque « catégorie ». Le rapport à l'autre ne se construit alors plus d'égal à égal est déshumanisé.

« On enferme parfois les gens dans une de leur composante (...) on ne voit pas les gens en tant que personne mais au travers de leur difficulté (...) Sortir les personnes de leur statut, y compris dans la manière dont nous les voyons »

Extrait d'entretien avec un acteur politique local

En faisant le lien avec les travaux de F. Chobeaux⁴⁹ et les récits des travailleurs sociaux, comment interpréter les parcours d'errance aux profils baroudeurs ? Si le lien avec la société semble distendue pour ces jeunes, que dire du regard portée par l'opinion publique sur ces jeunes ?

Sur le fondement des liens de solidarité proposé par Serge Paugam, le rapport individualiste de nos sociétés modernes ne favorise pas l'émergence de logiques de solidarité favorisant l'intégration de tous, d'autant plus dans nos sociétés contemporaines.

⁴⁹ Chobeaux, F. (2011) Jeunes en errance et accompagnement social, *Journal des anthropologues*

7.3 Sur l'articulation entre les différents acteurs

Comment s'articule l'action sociale à destination des jeunes en errance à Tournai ?

Nous distinguerons dans cette partie plusieurs champs d'action avant de porter l'analyse à l'aide des cadres théoriques de Lascoumes et Le Galès⁵⁰ ainsi que Blumer⁵¹.

7.3.1 Penser l'articulation par le prisme du Pentagone de l'action publique

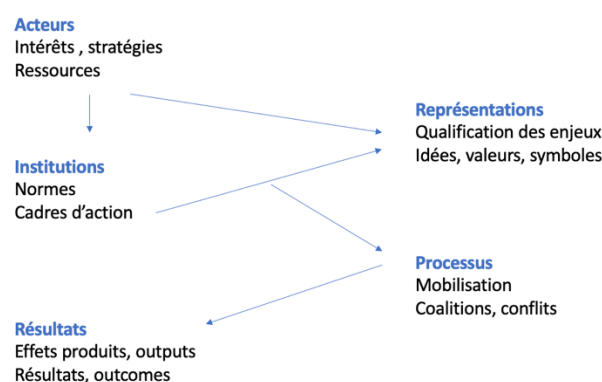


Figure 20 : Rappel ; le pentagone de l'action publique

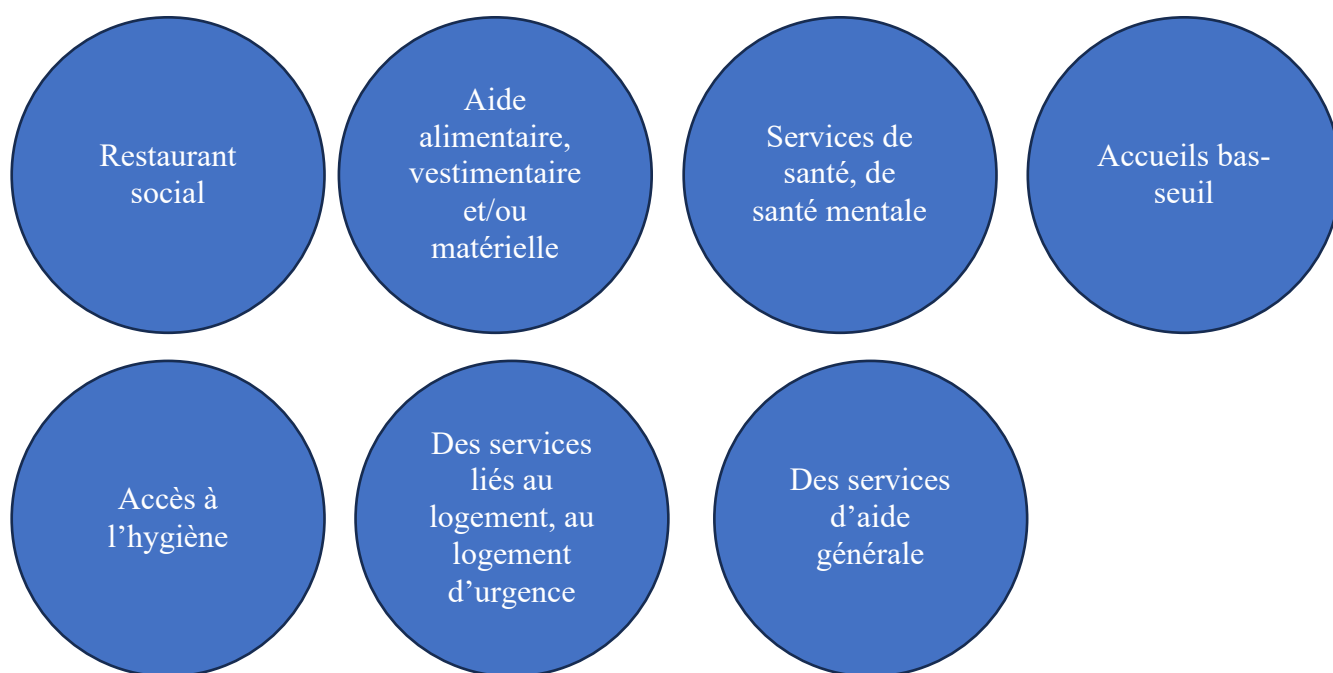
7.3.1.1 Les acteurs

Comme exposé au début de la partie empirique, une multitude d'acteurs intervient dans l'accompagnement des jeunes en errance. Nous observons principalement des acteurs associatifs publics et privés travaillant dans des domaines complémentaires. L'accompagnement des jeunes s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des grands précaires. Cette articulation entre les acteurs est principalement portée par le Relais Social Urbain de Tournai. Le RSUT pilote notamment les plans grands froids et grandes chaleurs. Il soutient de nouvelles initiatives émergentes ou innovantes, propres aux réalités de terrain tournaisiennes. Ses actions se concentrent également sur la gestion de la communication au public. Il porte le relais santé et développe une série d'actions d'informations et de

⁵⁰ Lascoumes P., Le Galès P. (2018) Sociologie de l'action publique : Armand Colin, collection 129 Tout le savoir.

⁵¹ Blumer, H., & Riot, L. (2004). Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. *Politix*, 17(67), 185-199.

sensibilisation d'un large public (actions dans les écoles ...). Enfin, le RSUT a la charge de la gestion de la banque alimentaire et de la coordination du pôle Housing First à Tournai



Nous pouvons observer sur Tournai un tissu associatif dense et développé. Ces acteurs disposent d'une autonomie relative en lien avec leurs missions de base. De même nous pouvons reconnaître une série d'acteurs institutionnels, pour lesquels travaillent une multitude de professionnels de l'accompagnement social.

« Le groupe de travail a permis une meilleure collaboration entre les services jeunes et adultes. Jeunes et adultes sont deux secteurs totalement différents. »

Extrait d'entretien avec un intervenant social

Le travail en réseau conditionne l'efficacité de la politique sociale. Si l'on s'accorde sur les intérêts et la stratégie communs, nous ne pouvons affirmer une égalité des ressources. Dans le contexte économique et social de ce 21^{ème} siècle, la question des ressources pour les acteurs semble préoccupante. De nombreux services apparaissent saturés et ne peuvent développer leurs actions au regard de la situation sur le terrain. Les appels à projets, censés soutenir les dispositifs existants, viennent alimenter une mise en concurrence des acteurs de terrain, au sens

macro. Si la coordination locale et la mise en réseau permettent aux acteurs de se fédérer dans la réalisation des appels, cette mise en concurrence ne peut se faire au détriment d'autres collectifs. Le fonctionnement en enveloppes fermées participe aussi au non-déploiement de projets porteurs de sens. Sans faire état des nombreuses revendications portées par les acteurs de terrain et les fédérations, le manque de moyens criant doit être souligné et discuté.

Des maraudes sont organisées pour aller à la rencontre des personnes en difficulté dans l'espace public. Nous pouvons observer plusieurs maraudes organisés conjointement par les acteurs de première ligne :

- Les éducateurs de rue
- Les infirmiers de rue
- Les travailleurs de prévention des risques via le Dispositif Mobile (DIMO)
- Les travailleurs de l'accueil de jour
- (...)

Ces différents services travaillent de concert pour faire connaître leur service et proposer un accompagnement aux publics en rue ou en grande précarité dont les jeunes en errance.

L'enjeu de l'organisation conjointe des maraudes est donc de faire connaître les services dits de première ligne afin de rediriger au mieux dans le réseau les personnes rencontrés dans l'espace public.

Nous observons un **cloisonnement des secteurs et des compétences**. En témoigne le nombre d'intervenants gravitant autour d'une famille ou d'un jeune.

« On saucissonne les interventions. Un réel frein dans l'accompagnement. Cela empêche d'avoir une vision globale. Si on pouvait intervenir dans une famille sur les aspects jeunesse et adulte ... On multiplie les intervenants pour une même famille, chacun spécialisé dans une spécificité. Et les familles se retrouvent perdus entre tous ces intervenants ... »

Extrait d'entretien avec un travailleur de l'Aide à la Jeunesse

Ce cloisonnement de l'accompagnement est à mettre en lien avec la rupture de la majorité évoquée par les acteurs. Ce basculement s'accompagne de pratiques de travail différentes : on ne fonctionne pas de la même manière dans un service résidentiel pour jeunes que pour un service de type ouvert pour adultes.

Accompagner l'errance n'est pas de tout repos, pour les travailleurs sociaux. L'absence de solutions face à certaines situations cliniques a un impact sur les acteurs, quels qu'il soit. Les « incasables », les jeunes pour qui il faut se « débrouiller » pour trouver des solutions font partie d'un quotidien qui pèse sur les épaules des travailleurs⁵². De plus, la hausse du nombre de demandes d'aide et/ou d'intervention contribue à **l'épuisement professionnel** chez certains travailleurs.

7.3.1.2 Les représentations

Les représentations que l'on se fait au regard de l'errance des jeunes sont multiples. Que l'on se situe au niveau de la recherche, des acteurs de terrain ou au niveau du grand public, le sens que nous mettons derrière la terminologie peut différer. De manière générale, les acteurs de l'action sociale et la recherche situent l'errance au regard du logement avec l'ensemble des difficultés sous-jacentes de l'individu. Pour le grand public, l'errance peut apparaître psychologique, de l'ordre de la recherche de projet ou de la difficulté à s'inscrire dans un projet, dans la société au sens très général de l'expression.

La recherche nous permet de relever des acteurs sociaux au service des usagers, animés par le souhait d'accompagner les usagers dans leur globalité, et respectueux de leurs choix et de leurs parcours de vie. Ainsi, l'idée de raisonner en terme de trajectoires fait écho chez eux.

« Des jeunes qui bousculent ; des jeunes qui viennent bousculer notre accompagnement. Ils sont dynamiques, plus enclin à bousculer les cadres institutionnels. »

Extrait d'entretien avec un travailleur d'accueil bas-seuil

⁵² <https://www.notele.be/it61-media132562-situation-interpellante-a-tournai-un-jeune-homme-mineur-loge-dans-une-tente-pres-du-spj-en-attente-de-solutions-adaptees-a-ses-besoins.html>

L'unanimité du lien comme condition de l'accompagnement en est la preuve : La question du lien revient sans cesse dans les témoignages des travailleurs de terrain. Elle revient en continu comme une évidence qui doit guider l'accompagnement. Chaque travailleur ajuste sa pratique professionnelle pour tisser ce lien avec le public. Les accompagnateurs sociaux utilisent leur cadre de travail pour retisser ce lien, et créent le lien pour poursuivre leurs missions.

« presque par un jeu de regard, on y va on y va pas »

Extrait d'entretien avec un travailleur de première ligne

« en créant ce lien et en l'entretenant, on peut arriver à des moments où la personne a envie d'avancer sur la question de la consommation d'une manière ou d'une autre, que ce soit en contrôlant, ou en se sevrant »

Extrait d'entretien avec un intervenant social spécialisé en assuétudes

Bon nombre d'acteurs sociaux s'accordent sur le fait que le travail à mener est un **travail sur le long terme**. Les professionnels travaillent avec des personnes dans le besoin parfois des années avant de pouvoir déployer au mieux l'accompagnement social.

Chaque travailleur social a **sa propre vision** de l'accompagnement social. Nous pouvons observer des bases communes qui forment le socle de l'action sociale. Le jeu d'acteurs, pour reprendre les termes de Crozier et de Friedman, se construit également dans la manière dont les acteurs arrivent à élargir ce socle commun. Cette tension entre les différentes représentations de l'accompagnement social contribue au déploiement de l'action sociale, non sans difficulté.

Au niveau des représentations du grand public, plusieurs initiatives sont mises en place afin de travailler les représentations autour des questions de grande précarité, que ce soit par le RSUT ou les acteurs associatifs. Cependant, le travail à mener reste conséquent.

Au niveau des représentations des acteurs politiques, les représentations de chacun font évoluer les pratiques d'accompagnement. Là où certains voient l'errance des jeunes comme un problème de sécurité publique, d'autres mettent l'accent sur le caractère social et sociologique

du phénomène. En tant qu'organisation à part entière, les acteurs politiques jouent un rôle prépondérant dans la réponse que l'on peut apporter au phénomène des jeunes en errance. Sans vouloir résumer et raccourcir les pensées politiques, nous pourrions dire que les discussions politiques autour des questions de grande précarité sont à mettre en relation avec les représentations des travailleurs sociaux et du grand public.

7.3.1.3 Les institutions

Observer les normes et institutions qui régissent l'aide et le soutien apportés aux jeunes en errance nous paraît fastidieux. En observant les cadres institutionnels en Belgique, les différents niveaux de pouvoirs se confondent et soulignent la difficulté à accorder les démarches.

Si l'on souhaite comprendre l'organisation du tissu associatif, le cloisonnement observé en termes d'accompagnement (ou de compétences) apparaît également :

- L'action sociale est une compétence régionale, les CPAS sont administrés localement
- L'aide à la jeunesse est une compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Le handicap est une compétence régionale (Aviq)
- La santé, la santé mentale se retrouvent à plusieurs échelons (fédéral, communautaire ...)
- ...

Une difficulté à souligner de ce constat est le rapport politique lié au consensualisme et aux multipartites présentes au sein des différentes majorités. Les représentations politiques influent les normes institutionnelles. Nous pouvons donc observer une tension entre les représentations des différents acteurs et l'inscription dans les normes, sur le terrain.

Que ce soit au niveau régional ou au niveau local, **des protocoles viennent souligner les bonnes pratiques locales et tendent à les généraliser**. Un exemple de protocole visant à travailler la rupture de la majorité est le *protocole cadre de collaboration entre les CPAS et les conseillers et directeurs de l'AJ*⁵³. Cette formalisation des pratiques influe sur les cadres d'action des acteurs, mais peine à se mettre en place de manière uniforme. Certains acteurs soulignent aussi le caractère peu contraignant de ce type d'initiative.

Des pratiques de collaboration territoriales se mettent en place en fonction des zones d'action. Pour le cas de Tournai, à l'instar de Mouscron, la proximité avec la France a un impact sur les réalités de terrain. Des concertations internationales émergent de manière intra et intersectorielle pour faire évoluer les pratiques de terrain.

⁵³https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=2745e85ab1c0272eea4ef59c3f4ea08a41bbfe00&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Publications/brochure_protocol_CPAS-DGAJ.pdf

7.3.1.4 *Le processus*

Porté par des acteurs publics et privés, le relais social urbain de Tournai assure la coordination du groupe de travail « *jeunes et parents en errance* ». Ce groupe de travail, composé principalement d'intervenants des secteurs de l'Aide à la Jeunesse et de l'Action Sociale, s'est rencontré régulièrement depuis 2015 et a ainsi abordé des vignettes cliniques, le thème des parents en errance, des contacts avec leurs enfants, ... Quelques projets ont également vu le jour :

- Des rencontres intersectorielles, sous forme de « portes ouvertes » ont été organisées à deux reprises, afin de faciliter la connaissance et la reconnaissance avec pour effet recherché de renforcer les collaborations entre les intervenants de ces deux secteurs ;
- Des capsules vidéos ainsi que deux débats ont été tournés au sein de la télévision locale tournaïenne sur les thématiques des jeunes en errance et du maintien du lien enfant-parent à travers l'errance ;
- Des animations dans les écoles ont été menées pour expliquer le phénomène
- Deux colloques ont été organisés : le premier sur la problématique des parents souffrant d'assuétudes et le deuxième sur les liens familiaux à l'épreuve de l'errance.
- Des démarches pour la mise en place d'une MADO à Tournai ont été entamées mais malheureusement, le projet a été refusé ;
- Sept séances sont actuellement animées par le Professeur Longneaux, Docteur en philosophie, sur le thème : « Les liens parentaux à l'épreuve et son dilemme éthique »
- Des rencontres autour de projets innovants ont été organisées : Macadam, la Mado de Namur ...

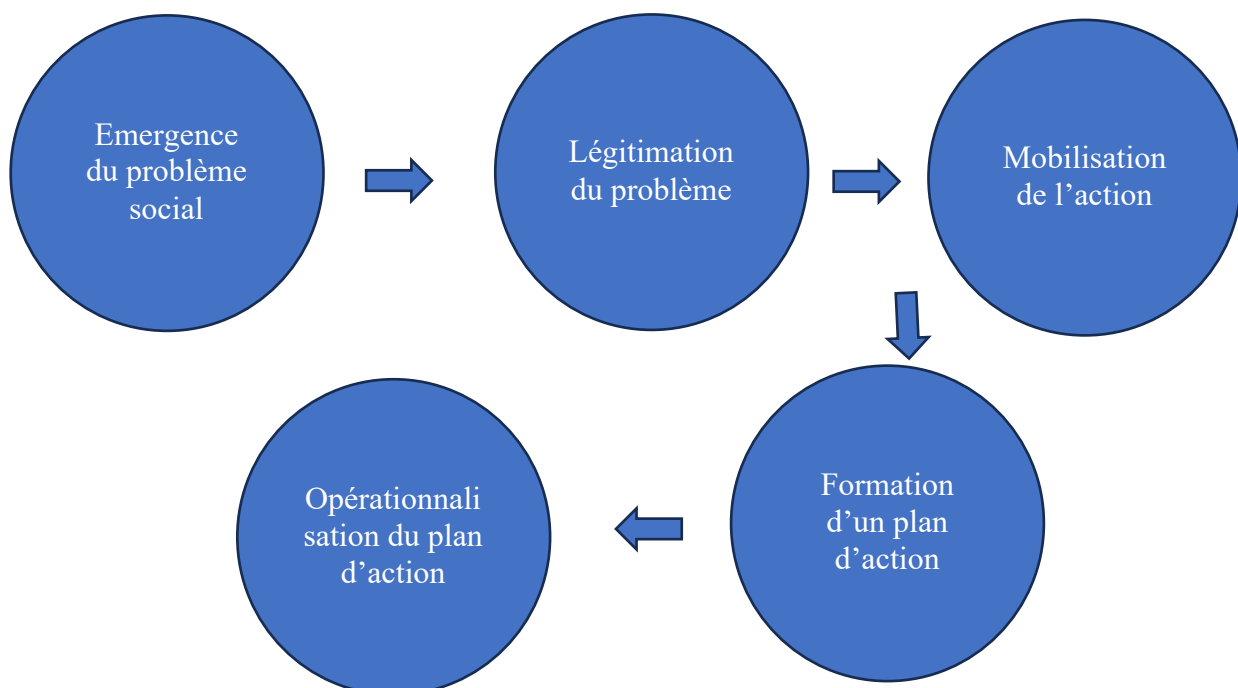
7.3.1.5 Les résultats

Comment présenter la question des résultats dans une démarche d'aide sociale ?

Si l'objectif annoncé de l'action sociale dans les politiques d'accompagnement est de mettre fin au sans-abrisme, compiler les résultats pour analyser la diminution du sans-abrisme à Tournai apparaît être l'objet d'une recherche à part entière.

Une difficulté supplémentaire réside dans le fait qu'il n'existe pas de plan annoncé visant l'errance des jeunes. Dans une démarche multisectorielle et transversale, nous pouvons souligner une organisation exerçant une action spécifique à l'égard du public cible. Cette organisation évolue au fil des années et a mis en place une série d'actions en vue de rendre visible le phénomène des jeunes en errance. Le travail de l'ensemble des acteurs a permis une meilleure connaissance de chacun et des méthodes de travail des différents secteurs. Des balises communes ont été établies pour faire évoluer au mieux la concertation entre les acteurs et un meilleur accompagnement des publics en grande difficulté. La partie suivante, axé sur l'émergence du problème social (au regard du cadre de Blumer) nous apportera des éléments de compréhension supplémentaire.

7.3.2 Compléments d'analyse avec le cadre théorique de Blumer



Afin de ne pas répéter une série d'éléments relevés plus haut, nous concentrons dans ce point un focus sur la formation du plan d'action et l'opérationnalisation de celui-ci.

Comme relevé dans le point précédent, il n'existe pas en Wallonie de plan d'action spécifique à l'accompagnement des jeunes en errance. Une article conjoint de l'Observatoire Wallon du sans-abrisme et du CIRTES-Uclouvain suggère « *qu'il n'est pas opportun de leur proposer un plan d'action « type », mais plutôt de prendre en compte chaque parcours de vie pour envisager avec eux quelles actions adéquates mettre en place en fonction de leurs besoins et à quel moment*⁵⁴ ».

En ce qui concerne Tournai, nous ne pouvons observer un plan d'action spécifique « jeunes et parents en errance ». En revanche, le groupe de travail se construit et développe son action sur plusieurs axes :

- Comprendre au mieux le phénomène ;
- Faire remonter les constats de terrain ;
- Visibiliser davantage le phénomène jeunes en errance auprès du grand public : via les médias, les animations dans les écoles ... ;
- Proposer aux acteurs de terrain des formations en lien avec les questions ;
- Développer le collectif autour de la question jeunes en errance ;
- Impulser de nouvelles dynamiques territoriales en vue d'accompagner au mieux les publics ;
- Favoriser l'intersectorialité ;
- Créer des passerelles avec d'autres secteurs : enseignement ...
- ...

Nous pouvons souligner dans ce travail, sous le prisme du cadre théorique de Blumer, que l'action sociale s'est emparé du sujet. Les acteurs sociaux se sont mobilisés autour de cette thématique pour faire connaître le problème social. Nous pouvons distinguer une série d'actions

⁵⁴ VILLETTE B. & al (2023) Jeunes en errance, Des réalités au-delà des clichés, revue l'Observatoire, n°114, Nouveaux visages de la pauvreté & inégalités grandissantes.

en place à destination des publics cibles, mais il n'est pas possible à l'heure actuelle d'observer l'opérationnalisation d'un plan séquencée dans le temps.

8. Focus sur des projets inspirants

MACADAM

Macadam est un accueil de jour mis en place spécifiquement pour les jeunes en errance sur Bruxelles. L'asbl a été mise sur pied pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. On retrouve dans le public cible de Macadam les profils explicités dans le cadre de ce travail.

Macadam développe son projet autour de 4 missions principales :

- Le repérage : pour repérer les jeunes qui n'ont plus confiance aux Institutions, qui ne connaissent pas la structure ;
- La connaissance : pour approfondir les connaissances que l'on a sur la question des jeunes en errance ;
- L'accompagnement : en s'appuyant sur le travail de réseau et l'intersectorialité ;
- Le plaidoyer : en vue de favoriser des changements structurels pour accompagner une jeunesse en difficulté

Reconnaisances principales : Accueil bas-seuil et projet éducatif particulier (Aide à la jeunesse)

ABAKA

Abaka est un centre de crise et d'accompagnement non-mandaté pour adolescents. Le travail de l'asbl s'articule autour de 2 axes⁵⁵ :

- L'accompagnement du jeune et de sa famille ;
- L'hébergement : à raison de 7 jours renouvelables une fois. L'hébergement apporte aux jeunes une solution d'urgence et permet le démarrage d'un accompagnement social ;

L'asbl Abaka propose aux jeunes mineurs un accueil 24h/24.

⁵⁵ https://www.abaka.be/wp-content/uploads/2022/06/ABAKA_RA_2021.pdf

Abaka propose également un soutien à l'autonomie des jeunes grâce à un dispositif de logement de transit solidaires⁵⁶. Ce travail se construit à l'aide d'un partenariat avec l' AIS de Saint-Gilles, l'AMO SOS Jeunes-Quartiers libres et Solidarité Logement.

Reconnaisances principales : Projet éducatif Particulier

Point jaune et SOS jeunes-Quartiers libre

Les Services d'Aide en Milieu Ouvert (SAMO) Point Jaune⁵⁷ et SOS jeunes⁵⁸ sont chacune **lieu d'accueil et d'écoute ouvert 24h/24 et 7J/7**. Ils permettent à tout moment d'accueillir des jeunes de 0 à 22 ans et leur famille. Ces deux asbl, l'une implantée à Charleroi et l'autre à Bruxelles proposent aux jeunes ainsi qu'à sa famille un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement. Ces deux SAMO sont les seuls à proposer un accompagnement de ce type.

TAPAJ

Le dispositif Tapaj est un service à destination des 16-25 ans en situation de précarité⁵⁹. Ce dispositif français s'articule en trois phases :

- La prise de contact : avec le soutien d'éducateurs ou d'acteurs de première ligne
- La prise en charge : l'équipe propose aux jeunes un plan d'accompagnement élaboré sur les volets administratifs, social, sanitaire, de l'hébergement en priorisant les urgences exprimées par le jeune
- L'accompagnement : le jeune peut ainsi voir évoluer son volume d'heures prestées en fonction de ses attentes et de ses capacités. L'accompagnement social se construit pour faire évoluer le jeune en fonction de ses besoins

Une initiative qui vient du Québec dans les années 2000. Concrètement, il s'agit de proposer à des jeunes des contrats à la journée (pour une durée de 4h). Les jeunes participants peuvent se ré-inscrire dans une démarche professionnelle ; certains sont à la rue ou vivent en institution ...

⁵⁶ https://www.abaka.be/mise-en-autonomie_inauguration_studios/

⁵⁷ <https://www.pointjaune.be/index.php/nos-actions/la-permanence>

⁵⁸ <http://www.sosjeunes.be/spip.php?article89&lang=fr>

⁵⁹ <https://tapaj.org>

8. Recommandations :

Approfondir la question de la majorité sur les axes des secteurs handicap / migration / région frontalière

A l'image du travail de visibilisation et de compréhension du phénomène des jeunes en errance issus du secteur Aide à la Jeunesse, il serait intéressant de creuser les questions liées au handicap, à la proximité avec la France ainsi qu'avec les jeunes en exil.

Pour les jeunes issus, travailler la transmission de services pour faciliter la transition de la majorité, faciliter les démarches administratives en vue de l'insertion sociale et socioprofessionnelle, faciliter les lourdeurs administratives et développer une approche humanitaire respectueuse des droits humains.

Renforcer les fonds structurels d'accueil d'urgence

Augmenter les capacités d'accueil spécifique jeunes au sein des maisons d'accueil afin de préserver les jeunes du basculement dans l'errance de longue durée.

Apporter une réponse structurelle aux jeunes « incasables ».

Renforcer la prévention et les moyens accordés à la cohésion sociale

La recherche confirme l'importance des liens sociaux et de l'inscription dans un tissu social en prévention du risque de désaffiliation. Nous pouvons situer les maisons de quartier et maisons de jeunes comme jouant un rôle important dans ce processus. Les initiatives telles que le Service Citoyen permettent également l'inscription et l'engagement dans notre société. Aussi, les initiatives à destination des NEET'S, si elles ne sont pas uniquement axé sur l'emploi des jeunes, correspondent à inscrire les jeunes dans notre société.

Renforcer l'accès à un logement décent

L'accès à un logement décent contribue à l'émancipation des publics à risque, que ce soit chez les jeunes, chez les femmes ou pour les personnes ayant des bas-revenus. Promouvoir l'accès à un logement de qualité pour les personnes les moins favorisés soutiendra l'égalité des chances dans notre société.

Décloisonner les accompagnements

Nous constatons des types d'accompagnements différents entre les multiples services jeunes et moins jeunes. De nouveaux dispositifs permettant de croiser les équipes de travailleurs ; facilitant la transition entre SAJ et CPAS, entre structures d'accueil d'accompagnement pour adultes et service d'orientation générale pourraient faciliter les transitions.

Développer des stratégies innovantes dans la détection de profils à risques

De nombreuses collectivités travaillent au service de la jeunesse (écoles, centre PMS, Promotion de la santé à l'école, centre d'informations jeunesse, mouvements de jeunesse ...). Prendre pour point d'appui ces structures dans la détection et l'accompagnement de jeunes en risque de désaffiliation permettrait de gagner du temps et anticiper le risque de décrochage social.

Soutenir l'action des jeunes à destination des jeunes

Un enjeu soulevé réside dans la qualification des jeunes. Reconnaître les parcours et rendre visible les « témoins du vécu⁶⁰ » pourrait nourrir les capacités de résilience de leurs pairs.

⁶⁰ Confer les expériences de terrain menées par le RWLP

9. Conclusion

Cette recherche a permis de rencontrer des personnes expertes dans l'accompagnement de première ligne des jeunes en errance, afin de dégager des pistes de réflexion. Ces personnes, investies et soucieuses d'accompagner au mieux ces jeunes dans leur parcours, ont contribué à cerner au mieux le phénomène social, c'est-à-dire le caractère multiple des trajectoires de vie qui fondent la catégorie « jeunes en errance ». Nous relèverons des points d'attention à observer sur la transition de la majorité dans l'ensemble des publics jeunes, sur la manière dont nous construisons les politiques d'aide au logement à destination de ceux-ci.

Les typologies de la désaffiliation et de la disqualification (formulées par Castel⁶¹ et Paugam⁶²) se retrouvent en continue dans les discours des intervenants de l'action sociale. En analysant la construction des liens sociaux et la manière dont nous construisons les politiques d'aide des personnes en grande difficulté, il apparaît que les défis de demain pour une société plus juste et égalitaire sont encore nombreux. Les différents entretiens semi-directifs menés auprès des acteurs associatifs tournaisiens nous ont souligné le caractère multi-sectoriel et séquencé dans le temps de l'action sociale. Ils nous ont confirmé l'importance du lien dans la relation avec les jeunes, dans leurs trajectoires de vie. Le caractère mouvant du public, peu visible car moins inscrit dans une carrière de marginalité, vient renforcer les difficultés pour les acteurs de terrain dans l'accompagnement des jeunes. Les ruptures à répétition semble jouer un rôle prépondérant dans le vécu des jeunes en désaffiliation.

Nous pouvons remarquer sur Tournai un travail mené par bon nombre d'acteurs de l'action sociale, de l'aide à la jeunesse et de la santé mentale. Cette démarche s'est instituée depuis de nombreuses années et fédère une multitude d'acteurs concernés par la problématique. Elle a permis de dégager des pistes d'actions concrètes et pérennes.

Si le caractère personnel et social joue un rôle dans la construction identitaire, dans les rapports sociaux des jeunes que nous côtoyons dans le champ de l'action sociale, notre responsabilité collective nous impose de veiller au principe d'équité et de justice sociale. Les questions de

⁶¹ Compte rendu : Intermag, Carnets N°8 Conférence de Robert Castel : La Désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse, Analyse de Jacqueline Fastrès et Emile Servais, février 2012

⁶² Paugam, S. (2009). Présentation. Dans : , S. Paugam, *La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté* (pp. 15-45). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

libre-arbitre et de choix personnel sont à prendre en compte, dans la mesure où elles n'effacent pas l'égalité des chances qui guident les acteurs de terrain.

Pour aller plus loin, il serait intéressant de creuser l'organisation des politiques sociales au niveau des entités fédérées (région wallonne et FWB). Dans le processus de légitimation des problèmes sociaux, situer l'errance des jeunes dans la construction des politiques sociales en Belgique contribuerait à renforcer l'action à destination des jeunes. Une comparaison entre entités fédérées du nord et du sud du pays pourrait révéler des complémentarités et de nouvelles pratiques pour l'un et l'autre.

Questionner l'errance des jeunes, c'est approcher les dures réalités qui fondent l'action sociale. Notre société tente d'apporter des réponses aux problématiques de terrain en ces temps de crise à répétition. Pour conclure, c'est avec plus de questionnements encore que s'achève cette recherche – mémoire.

9. Bibliographie

Ouvrages :

Lascoumes P., Le Galès P. (2018) Sociologie de l'action publique : Armand Colin, collection 129 Tout le savoir.

Philippe Warin (2020) Petite Introduction à la question du non-recours aux droits sociaux : Esf Legislative Collection Actions sociales

Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective. Dans *Éditions du Seuil eBooks*. <http://ci.nii.ac.jp/ncid/BA78350117>

Articles scientifiques :

Belbèze, I. (2009). Être travailleur social et accompagner les jeunes en errance. *Empan*, 74, 73-77. <https://doi.org/10.3917/empa.074.0073>

Blumer, H., & Riot, L. (2004). Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. *Politix*, 17(67), 185-199. <https://doi.org/10.3406/polix.2004.1630>

Chobeaux, F. (2011) Jeunes en errance et accompagnement social , *Journal des anthropologues* [En ligne], Hors-série DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.5766>

Debordeaux D. Désaffiliation, disqualification, désinsertion. In: *Recherches et Prévisions*, n°38, décembre 1994. Pauvreté Insertion RMI. pp. 93-100.

Dequiré, A. & Jovelin, E. (2007). Des jeunes dans la tourmente. Les jeunes sans domicile fixe à l'épreuve de la rue. *Pensée plurielle*, 14, 125-147. <https://doi.org/10.3917/pp.014.0125>

Jovelin, E. & Dequiré, A. (2014). La jeunesse en errance dans l'histoire. Entre la potence, l'assistance et la pitié . *Pensée plurielle*, 35, 9-20. <https://doi.org/10.3917/pp.035.0009>

Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. *Pensée plurielle*, 35, 83-99. <https://doi.org/10.3917/pp.035.0083>

Paugam, S. (2009). Présentation. Dans : S. Paugam, *La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté* (pp. 15-45). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Vendramin, P. (2020). 8. Le travail, le grand intégrateur ?. Dans : Serge Paugam éd., *50 questions de sociologie* (pp. 93-101). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.pauga.2020.01.0093>

VILLETTE B. & al (2023) Jeunes en errance, Des réalités au-delà des clichés, revue l'Observatoire, n°114, Nouveaux visages de la pauvreté & inégalités grandissantes.

Rapport de recherche :

Asbl RTA et RWLP (2017) Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse, rapport de recherche
<https://www.intermag.be/images/stories/pdf/RA2017rtaautonomie.pdf>

De Muylder, B. & Wagener M. (2020) *L'errance racontée par les jeunes. Pauvreté*, Vol. 26, no.1, p. 1-36 <http://hdl.handle.net/2078.1/229581>

HERMANS et al., Measuring Homelessness in Belgium – Final report, BELSPO Brain-BE, 2018.

SWYNGEDAUF K. (2018) 5 ans de Housing First en Région de Bruxelles-Capitale, La Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abris

Verbist, Y. & Briké, X. (2013) La majorité, un passage redouté ? Synthèse d'une recherche réalisée en 2012 sur le territoire de Bruxelles, SOS-Jeunes – Quartier Libre & Abaka, dans : Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale (Ed.) Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2012, Commission communautaire commune : Bruxelles.

Wagener M., Hermans K., & De Moor N. Dénombrement du sans-abrisme et l'absence de chez soi – Rapport local Tournai

Conférences :

Compte rendu : Actes conférence "Quels outils pour accompagner les jeunes en errance" 25 octobre 2018

<https://www.relaissocialtournai.be/docs/Jeunes%20en%20errance.pdf>

Compte rendu : Intermag, Carnets N°8 Conférence de Robert Castel : La Désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse, Analyse de Jacqueline Fastrès et Emile Servais, février 2012

https://www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf

Décret :

Décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

Autre :

Diagnostic social 2020 : Conseil de prévention Tournai, arrondissement du Hainaut, Division de Tournai

Déclaration de politique régionale Wallonne

Déclaration de politique régionale Fédération Wallonie-Bruxelles

Sites internet :

Le lien social : entretien avec Serge Paugam — Sciences économiques et sociales. (s. d.).

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136> consulté le 12 janvier 2023

Les jeunes en errance <https://www.notele.be/it71-media54486-les-jeunes-en-errance.html>, consulté le 1 février 2023

Fiche communale Tournai <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Tournai.pdf>, consulté le 1 octobre 2022

BELFIUS, « Typologie socio-économique des communes - 2017. Wallonie & Bruxelles » (Belfius Research, mars 2018), consulté le 23 octobre 2022

Remisz, « Fiche communale - Tournai ». NDLR : **Toutes les données chiffrées** de cette rubrique « 1.4.1- Tournai : Pôle régional et structurant » proviennent de la **même source** sauf mention complémentaire, consulté le 23 octobre 2022

Webmaster_abaka. (2022). Abaka inaugure deux studios dans le cadre de son projet de mise en autonomie. *ABAKA*. https://www.abaka.be/mise-en-autonomie_inauguration_studios/ consulté le 1 juin 2023

Webmaster_abaka. (2021). « Jeunes en errance » : un dispositif pour sortir les jeunes de la rue. *ABAKA*. <https://www.abaka.be/jeunes-en-errance-un-dispositif-pour-sortir-les-jeunes-de-la-rue/> consulté le 1 juin 2023

User, S. (s. d.). *La permanence*. <https://www.pointjaune.be/index.php/nos-actions/la-permanence><http://www.sosjeunes.be/spip.php?article89&lang=fr> consulté le 1 juin 2023

TAPAJ France. (2023, 7 avril). *TAPAJ, Travail Alternatif Payé À la Journée | TAPAJ France*. Réseau TAPAJ. <https://tapaj.org/>
<https://www.abaka.be/jeunes-en-errance-un-dispositif-pour-sortir-les-jeunes-de-la-rue/>
consulté le 1 juin 2023

Housing First

<http://www.housingfirstbelgium.be>, consultée le 25 octobre 2022

10. Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretiens semi-directifs

Axe 1 : La définition du public

- Qui sont les jeunes (en errance) ? Comment vous décrivez ce phénomène ?
- Comment définiriez – vous ce public ?
- Est-ce que vous pouvez me donner deux-trois exemples de trajectoires types de ces jeunes ?
- Comment cerner le public ? En termes de chiffres ?
- Combien de jeunes sont accompagnés par vos services : 16-25 ans ?
- Pouvez-vous décrire le travail de votre structure ?
- Quels sont les services concernés au sein de votre structure pour accompagner les jeunes ?
- Quel est selon vous l'axe prioritaire de travail pour accompagner l'errance des jeunes ?
- Que pensez-vous de l'accueil bas-seuil ?
- Quels modes d'intégration sont à privilégier ?

Axe 2 : La désaffiliation ; une rupture ?

- Certains auteurs comme Castel prennent en compte la désaffiliation sociale comme une rupture des liens par rapport au travail ou d'autres aides et comme une rupture par rapport aux liens sociaux (famille, amis, etc.) Est-ce que ce concept est parlant pour vous par rapport aux jeunes en question ?
- Sur le plan du travail // Sur le plan des liens sociaux

Axe 3 : Le passage à la majorité

- Comment organise-t-on la transition dans l'accompagnement des publics ?
- Existe-t-il des dispositifs spécifiques ? Exemple : collaboration Aide à la Jeunesse / France

Axe 4 : Le logement

- Quels sont les actions que vous mettez en place par rapport au logement ?

Axe 5 : L'accès aux institutions

- Quels sont selon-vous les freins dans l'accès aux institutions ?

Que pensez-vous de la question du non-recours ? Les jeunes ont-ils connaissances des institutions ? Sont-ils informés des dispositifs d'accompagnement ? Ne font-ils pas la demande d'aide ? Refusent-ils les dispositifs d'accompagnement ?

Axe 6 : Construction d'une politique sociale ?

- Quels sont les différents acteurs associatifs à connaître pour accompagner ces jeunes ?
- Quels sont les moyens affectés par les pouvoirs publics à ce public ?
- Avez-vous connaissance de dispositifs particuliers ou de structures utiles à connaître ?
- Quels sont les moyens mis en place pour articuler les différents acteurs institutionnels autour de cette problématique ? Comment sont mis en place les nouveaux dispositifs ?

- Comment concilier action sociale et aide à l'enfance ? Rencontre inter-administration ?

Annexe 2 : Illustration affiche plan grande chaleur

Fontaines accessibles 24h/24 - 7j/7 : Maison médicale "Le Gué", CPAS, Place Victor Carbonnelle, l'étape, Parc Reine Astrid et Square Marie-Louise
Fontaine accessible du lundi au vendredi 8h - 15h30 : Jardin Choiseul

LIEUX	HORAIRES	SERVICES
BRASÉRO Rue Saint Brice 22	Lundi au jeudi 14h-18h Vendredi 9h30 - 12h30 Dimanche 14h-18h	  
ÉDUCATEURS DE RUE Rue Saint Piat 3/7 069/84.07.30	Lundi au vendredi 9h30-11h30 Fermé le mercredi matin Distribution lors des maraudes	  
RELAIS SANTÉ 0471/72.11.90 0470/19.27.92	Lundi au vendredi 8h30-16h30 Distribution lors des maraudes	 
ASSIETTE POUR TOUS Rue Monnel 12	Lundi au vendredi 11h-13h45 Fermé: du 25/06 au 03/07 et du 27/08 au 04/09 et les jours fériés	   
BAINS-DOUCHES Rue Dewasmes	Mardi et samedi 10-12h & 13-18h Vendredi 13-18h Fermé les jours fériés	
LA MAISON MÉDICALE Situé devant les Urgences du CHWAPI (site Union)	Lundi au vendredi 7h-18h Fermé le vendredi de 12h-14h	
MAISON MÉDICALE "LE GUÉ" Rue Madame 32	Lundi au vendredi 8h-19h Fermé le lundi de 12h-14h	 
MAISON MÉDICALE "LA VENELLE" Rue de la Madeleine 62	Lundi au vendredi 8h-19h Fermé lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h-13h	
CPAS Rue de la Citadelle 118	Sur rendez-vous	 
B'EAU B'ART Rue Hôpital Notre-Dame 20	Lundi au vendredi 9h-17h Fermé jeudi 12h-17h	 
DROIT AU LOGEMENT (DAL) Rue de Paris 7	Lundi au vendredi 9h-12h30 & 13h30-16h30 Fermé le mercredi matin	 
DIMO Près de l'assiette pour tous	Mercredi et vendredi 11h -13h	  

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Place Montesquieu, 4 bte L2.05.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/espo